

solidaire

Hebdomadaire du Parti du Travail de Belgique – PTB

Rédaction : Bd. M.Lemonnier 171/10, 1000 Bruxelles ☎ (02)513 66 26

N° 37 (1151) 25 septembre 1996, 26^{ème} année. 40 fr. · Dépôt Bruxelles X

6

Pensions en danger



2 - 3

**Gendarmes belges
et fascistes turcs,
unis contre les Kurdes**

7

**Bien engraisés,
les patrons jettent
les marins à quai**

10 - 11

**Gendarmerie : l'état-
major, responsable de
la mort de 4 enfants**



L'Etat belge collabore avec le fascisme turc pour museler l'opposition

Jan Fermon, Willy Mebis, Hilde Meesters

Plus de deux cents agents de la BSR ont mené l'opération Spoutnik la semaine dernière. Cette action de grande envergure visait à interdire les émissions de la chaîne kurde MED-TV et, par la même occasion, à discréditer les organisations kurdes. Depuis des mois, un accord de coopération existe entre les services de police belges et turcs, impliquant presque explicitement l'opération contre MED-TV. Par l'action de la semaine dernière, le gouvernement belge manifeste sa bonne volonté à l'égard de l'Etat fasciste turc.

«Ils ont tout emporté»

Action brutale de la gendarmerie pour réduire au silence l'émetteur turc-kurde Med-TV

Vingt perquisitions ont été menées le 18 septembre par plus de 200 agents de la BSR, lors d'une rafle de grande envergure. La première cible était la chaîne Med-TV. Mais les autres institutions kurdes et même le parlement en exil ont reçu la "visite" des gendarmes. Des dizaines de personnes ont été embarquées pour interrogatoire, y compris des enfants. Cinq responsables de Med-TV sont toujours arrêtés. La gendarmerie invoque des délits de racket, de trafic de drogue et d'êtres humains, de blanchiment d'argent, etc. La presse belge diffuse même un numéro téléphonique de délation, où les éventuelles victimes de racket peuvent s'adresser.

Solidaire a rencontré Arzū Aydemir, jobiste à la maison de production de Med-TV, ROJ S.A. Elle nous fait le récit de l'irruption incroyable de la gendarmerie dans ce studio de télévision à Denderleeuw.

Arzū. Mercredi à trois heures de l'après-midi, j'étais par hasard à la réception. On a sonné. A voir le moniteur TV, j'avais l'impression que quelqu'un amenait un colis postal. A peine la porte était-elle ouverte que vingt ou trente gendarmes se sont introduits. «Gendarmerie ! Tout le monde à plat ventre sur le sol !», ont-ils crié. Ils ont immédiatement dirigé leurs armes automatiques sur nous. Ils portaient des gilets pare-balles. Les ouvriers d'une firme extérieure occupés à des travaux d'électricité



Arzū Aydemir : «Un des gendarmes nous a dit qu'ils s'étaient préparés à l'éventualité d'une résistance armée !»
étaient en panique...

Traités comme les pires criminels

Arzū. Les gendarmes se sont immédiatement dispersés dans l'ensemble du bâtiment, forçant des portes et détruisant des fenêtres. Pendant ce temps, nous étions toujours couchés à terre,

sous la menace des armes automatiques. Puis, nous avons dû nous lever un par un, la mitraillette pointée sur nous. Les gendarmes nous ont fouillés après nous avoir attaché les mains derrière le dos avec des languettes de plastique. Nous avons tous été rassemblés dans un coin. Un des gendarmes nous a dit qu'ils s'étaient préparés à l'éventualité d'une résistance armée ! Une équipe spéciale est entrée. Chacun de ces gendarmes, muni d'un brassard rouge au bras s'est rendu dans un bureau ou un local d'archives. Une équipe a même fouillé la toiture...

Vers quatre heures et demie, nous avons été conduits un par un, entre deux gendarmes vers un véhicule blindé dans lequel ils nous ont poussés. Nous ne savions encore rien de ce qui se passait ailleurs en Belgique, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

J'ai été interrogée dans la caserne de gendarmerie à Alost. Ils m'ont demandé si je savais d'où provenait l'argent de Med-TV, si on y travaillait aussi "en noir", qui étaient les riches parmi nous, si je connaissais l'existence de comptes à l'étranger ou de coffres-forts, s'il

avait encore d'autres personnes à qui les administrateurs-délégués devaient rendre des comptes.

Régulièrement, ils m'ont laissé entendre que je n'avais rien à craindre, que je pouvais avoir confiance en eux, qu'ils m'aideraient si je leur disais la vérité. Ce n'est qu'au moment où ils m'ont demandé de signer leur rapport d'interrogatoire que j'ai lu à la première page : "Trafic de drogue, trafic d'êtres humains, association de malfaiteurs".

Vers deux heures du matin, des gendarmes particulièrement brutaux nous ont relâchés à Denderleeuw : «Vous n'avez qu'à faire le

reste à pied». Avant d'arriver au studio, nous avons encore été interpellés trois fois. Des Kurdes venus des Pays-Bas et d'Allemagne s'étaient rendus à Denderleeuw, craignant que le studio sans surveillance soit la cible de fascistes turcs.

Tout le quartier avait été barricadé par les gendarmes qui embarquaient ceux qui insistaient pour entrer. Finalement, trois d'entre nous ont été autorisés à récupérer quelques effets personnels.

J'ai ainsi pu voir le saccage à l'intérieur. Nos archives ont été vidées. Tous nos enregistrements des infos de Reuter News sont partis, les scellés ont été apposés sur notre archive vidéo et sur la bibliothèque. Les portes spéciales des studios d'enregistrement ont été forcées, des vitres ont été brisées, le contenu des armoires et des tiroirs jeté sur le sol.

Des invités étrangers qui devaient se produire dans les programmes de la soirée étaient aussi présents dans les studios. De même que des sympathisants kurdes bénévoles. Ils ont tous été traités de la même manière, comme des criminels. La nuit, ils ont été jetés à la rue avec un ordre de "quitter le territoire".

Les journaux relatent les faits comme si une bande de criminels et d'illégaux avaient été expulsés du pays. Ainsi, le *Belang van Limburg* du 22 septembre écrivait que quatre jeunes filles enlevées en Allemagne avaient été retrouvées dans le studio. Dans la version diffusée le soir-même par la chaîne d'information turque anglophone, il s'agissait de quatre jeunes filles endoctrinées par le PKK. En réalité, il s'agit de quatre collaboratrices de l'équipe technique de Med-TV.

Pour la libération des Kurdes arrêtés

Le PTB proteste avec vigueur contre les razzias opérées chez des personnes et des organisations kurdes, et notamment à Med-TV. Nous exigeons la libération immédiate des personnes arrêtées et la restitution de tous les objets saisis.

L'action internationale coordonnée des services de police et de sûreté est une nouvelle

attaque contre la communauté kurde dans notre pays, dans le but de la criminaliser et de l'empêcher de soutenir la lutte de libération au Kurdistan. L'accord de coopération scandaleux entre la gendarmerie belge et la police turque doit être rompu immédiatement. Toutes les données rassemblées pendant l'"Opération Rebel" doivent être détruites.

Meeting de protestation

Contre la répression de la gendarmerie à l'encontre de l'opposition turque et kurde.

5 octobre 1996 à 20 h, Centre International, bd Lemonnier 171, 1000 Bruxelles.

Avec un montage vidéo des émissions de Med-TV et les té-

moignages d'un journaliste du quotidien d'opposition turc *Evrensel*, un journaliste de Med-TV, Alain Lallemand du journal *Le Soir*, Raymond Coumont (CNE), Albert Faust (Setca), G.H. Beauthier et Jan Fermon, avocats.



Sous le titre "Promesse à la Turquie respectée" ce quotidien turc cite *Le Soir* du 19 septembre, selon lequel le premier ministre Dehaene a promis à l'ancien premier ministre Yilmaz "d'entreprendre quelque chose contre le PKK".

«Nous ferons tout ce qui est possible contre Med-TV»

La gendarmerie signe un accord avec la police turque

Le *Turkish Daily News* du 10 juillet 1996 signale que le commandant de gendarmerie De Ridder a signé, à Ankara, un accord avec le chef des services de la sûreté turque, Alaadin Yuksel. Des milliers de prisonniers politiques turcs menaient alors une grève de la faim au finish. Ils protestaient notamment contre des mesures prises par Mehmet Agar, ancien chef de la police devenu ministre de la Justice. Il a même été qualifié de "super-bourreau" par le Congrès américain.

Quand Agar était chef de la police, la torture de militants politiques était de règle. C'est aussi sous son autorité que les escadrons de la mort ont été créés. Ceux-ci sont responsables de centaines d'assassinats et disparitions. L'article précise que De Ridder a rencontré Mehmet Agar alors que les grévistes de la faim qui exigeaient sa démission luttaient pour leur vie.

Le commandant de gendarmerie De Ridder, membre du SEVI, l'institut de formation du SP, a été nommé à la tête de la gendarmerie par le ministre de l'Intérieur de l'époque et actuel président du SP, Tobback. Il est impensable que De Ridder ait conclu l'accord avec les bourreaux turcs sans l'approbation de l'actuel ministre SP de l'Intérieur Vande Lanotte, responsable de la gendarmerie.

L'accord précise que la gendarmerie collaborera avec les services de police et de sûreté turcs dans la lutte contre le trafic de drogue, le

crime organisé mais aussi l'immigration illégale et le terrorisme. Ce sont surtout ces deux points qui sont importants.

Celui qui, en Turquie, parle du "Kurdistan" est un terroriste

La loi antiterroriste turque de 1991 précise que toute résistance contre l'Etat, par quelque moyen que ce soit, par des personnes qui appartiennent à une organisation qui veut changer les caractéristiques politiques, sociales, économiques de l'Etat turc, est considérée comme acte terroriste. Bref, quiconque fait la propagande du socialisme ou fait partie d'une organisation révolutionnaire qui exige des droits pour les Kurdes est un "terroriste".

Des milliers de personnes sont condamnées chaque année par des tribunaux d'exception sur base de cette loi antiterroriste : des parlementaires kurdes qui, au Parlement ont prononcé le mot "Kurdistan", des militants d'organisations de défense des droits de l'homme, des collaborateurs de revues de gauche, des villageois kurdes qui protestent contre l'incendie de leur village par l'armée...

Et quand ils furent cette répression, ils deviennent des "réfugiés illégaux".

De Ridder a donc promis aux autorités turques de les soutenir dans cette lutte contre le "terrorisme" et l'"immigration illégale".

La gendarmerie n'a d'ailleurs pas attendu la signature de l'accord. Dans le cadre de l'"Opération Rebel", le Bureau Central de Recherches de la gendarmerie (les mêmes gens qui ont commis des fautes dans l'affaire Julie et Mélissa, sans doute parce qu'ils étaient trop occupés par l'"Opération Rebel") a fiché toutes les personnes d'origine turque et kurde. Des centaines de milliers de fiches ont été établies, sous prétexte de prévenir des délits. Le nom du projet "Rebel" montre dans quelle direction on cherche : celle des militants politiques et réfugiés turcs et kurdes.

Les attaques contre Med-TV, contre le parlement kurde en exil et contre d'autres associations kurdes sont des applications de l'accord de collaboration. D'ailleurs, De Ridder avait dit qu'une intervention contre Med-TV aurait lieu dès que davantage d'éléments seraient connus. (1)

On voit ainsi clairement contre quel "terrorisme" est dirigée la "collaboration".

Cela montre plus que tout à quel point de fascisme sont arrivés les dirigeants du PS. Cela montre également à quoi nous pouvons nous attendre si la gendarmerie parvient à contrôler l'ensemble de l'appareil policier. Nous serons alors tout à fait à la merci de gens qui n'hésitent pas à travailler main dans la main avec les bourreaux turcs.

1. *Turkish Daily News*, 10 juillet 1996.

Résultat des mesures antiterroristes du G7

Cette action est une mise en pratique des mesures "antiterroristes" que le G7 a adoptées le 30 juillet. Le terrorisme est utilisé comme prétexte pour démolir les droits démocratiques, pour le

renforcement de l'appareil de répression et la lutte contre les organisations révolutionnaires. Le G7 prévoit notamment dans ses mesures que le soutien à des projets humanitaires ou culturels

d'organisations qualifiées de terroristes est punissable. Les noms de ETA, IRA, PKK et DHKP-C (organisation révolutionnaire turque) figurent explicitement sur la liste des organisations terroristes.

Qu'est-ce que Med-TV ?

Début 1995, l'Etat turc lance une attaque frontale contre la presse démocratique kurde. A cause de nombreuses saisies et procès, le journal pro-kurde *Yeni Politika* s'empêtre dans les problèmes financiers. L'Allemagne maintient l'interdiction des organisations kurdes, y compris de l'agence de presse *Kurd-Ha*. Une autre importante source d'information objective sur la Turquie est ainsi mise hors circuit. Mais, tout à fait à l'improviste, le mouvement démocratique lance une initiative historique : un satellite TV au départ de l'Europe, Med-TV.

Depuis les PTT polonaises, un temps d'antenne est acheté au satellite européen Eutelsat-II. Au départ de Londres, on peut recevoir l'émetteur en Europe,

dans la Fédération de Russie, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

En mai de l'année dernière, les émissions démarrent. En Turquie et au Kurdistan, la vente d'antennes paraboliques atteint des sommets records. «En Turquie, une telle antenne coûte deux mois de salaire moyen. Une vieille dame a revendu sa voiture pour pouvoir s'en acheter une», déclare le directeur Kizilhan. Med-TV propose des programmes culturels, des émissions sur la situation sociale dans les bidonvilles turcs, sur la lutte kurde, des interviews avec des organisations kurdes et turques de gauche. Même des membres des partis turcs de la majorité ont l'occasion d'y exprimer leur point de vue.

Med-TV reste sur les ondes !

L'Etat turc ne parvient pas à faire fermer la station par la pression diplomatique. Il passe alors à la provocation. Dans un bureau des PTT polonaises, on trouve deux coffres remplis d'argent. Les PTT résilient le contrat. Le 2 juillet de cette année, Med-TV disparaît des ondes.

En même temps, l'Etat turc lance "Gap-Satellite-Télévision", un émetteur manifestement anti-PKK qui, en infraction à la Constitution turque, émet uniquement en kurde ! Mais l'émetteur ne rencontre guère de succès parmi les Kurdes. Ils ne comprennent que trop bien que les mensonges sont les mêmes, qu'ils soient proférés en turc ou en kurde.

Le 15 août, Med-TV reprend ses

émissions, cette fois via le satellite américain Intelsat. La Turquie, en rage, s'adresse à tous ses amis de Washington, mais ne trouve écho nulle part. Med-TV ne peut plus être rayée des ondes de manière légale.

L'opération "Sputnik" est mise sur pied, avec les conséquences que l'on sait : la mise sous scellé de la maison de production de Med-TV, Roj SA, le 18 septembre. Mais le vendredi 20 septembre à 16 heures précises, Med-TV réapparaît sur les ondes. Un programme en direct est émis à partir de l'Allemagne. Samedi 21 septembre, 100.000 Kurdes participent à leur festival de musique annuel : Med-TV émet toute la journée !

La censure par les procès, la violence et le meurtre

Info-Türk, revue de presse composée par le journaliste indépendant Dogan Özgüden, publie tous les deux mois une liste impressionnante de dizaines de cas de poursuites, de saisies, de terreur contre des journalistes turcs, kurdes et étrangers, des journaux et stations de télévision de gauche.

En 1995, 461 journalistes ont été arrêtés et 304 publications saisies. Rien que cette année, les attentats suivants ont eu lieu (1) :

- 8 janvier. Metin Göktepe, 27 ans, correspondant du quotidien *Evrensel*, est arrêté lors de l'enterrement de deux militants de gauche. Son corps torturé est retrouvé plus tard.
- 3 avril. A Istanbul, Muammer Kalkan, correspondant du journal *Proleter Halkin Birliđi*, témoigne qu'il a été torturé par la police.

- 3 avril. Hatip Dicle, ancien parlementaire du parti kurde DEP, est condamné à deux ans de prison pour un article paru dans le quotidien *Yeni Politika*.
- 4 avril. Ömer Özdemir, ancien éditeur responsable du quotidien *Özgür Gündem*, est condamné, par un tribunal militaire, à deux mois de prison et à une amende de 220.000 livres turques pour une publication antimilitariste.
- 15 avril. Ertan Aydın, caricaturiste du quotidien *Evrensel*, est condamné à Istanbul à dix mois de prison pour un dessin dans l'ancien quotidien *Özgür Gündem*, dans lequel il dénonçait l'Etat. C'est sa deuxième condamnation.
- 17 avril. Le bureau central du quotidien *Hürriyet* à Istanbul est attaqué par des agresseurs armés.

1. Info-Türk, 226, juin 1996.

Les autres mesures sont : «Lutte contre les messages codés sur les réseaux comme Internet, pour empêcher les terroristes de communiquer entre eux discrètement ; renforcement des procédures d'ex-

pulsion; mesures pour empêcher le financement du terrorisme, développement des informations de base concernant les personnes et les organisations soupçonnées de liens avec des activités terroristes»...

EDITORIAL

La récupération

D. Pestieau et H. Lerouge

L'affaire Dutroux est devenue une affaire politique : elle a révélé le trafic sexuel d'enfants, rendu possible par le système de marché libre où tout se vend, même les enfants. Elle a révélé la nature de notre Justice à deux vitesses : celle du petit Anthony et celle des enfants du peuple comme Julie, Mélissa ou Loubna. Elle a révélé une gendarmerie qui n'hésite pas à saboter l'enquête pour discréditer un corps de police rival.

Le malheur infligé par cette société, cette Justice et cette gendarmerie aux parents a suscité un mouvement populaire sans précédent. Des centaines de milliers de simples gens exigent que l'enquête soit menée jusqu'au bout, qu'on n'épargne pas les puissants qui ont profité de Dutroux ou qui l'ont protégé. Ils exigent que toute la clarté soit faite sur le sabotage de l'enquête et que les responsables soient punis.

Cette lutte effraie le gouvernement, les directions des partis bourgeois, l'état-major de la gendarmerie et ses défenseurs.

Ils n'ont d'autre souci que d'étouffer le combat des parents. Certains, comme le PRL en profitent pour porter, à travers Wathélet, un coup à leurs concurrents du PSC. D'autres comme le président du CVP n'hésitent même pas à utiliser les indemnités d'invalidité de Dutroux pour semer la haine contre les Wallons, rendus responsables du déficit de la sécurité sociale. Les socialistes ont gagné le prix du cynisme. Après tout ce que nous savons, ils appellent à renforcer encore la gendarmerie.

Il y a ceux qui veulent carrément faire taire les familles des victimes. Les administrateurs PSC, PRL et PS de la RTBF estiment qu'il ne faut plus admettre les parents aux émissions en direct. La RTBF doit être «prudente et responsable». (1)

Il y a ceux qui veulent étouffer le mouvement en prétextant l'intérêt de l'enquête, comme le Procureur Bourlet de Neufchâteau. Si Bourlet voulait vraiment "qu'on le laisse faire", il appellerait à la mobilisation de la population. Il ne mettrait pas les parents sous pression pour qu'ils ne fassent pas trop de vagues. Comment pourrait-il à lui seul résister aux pressions ?

Et ces personnages accusent de récupération, le PTB, l'une des seules forces politiques qui n'a d'autre souci que d'empêcher qu'on étouffe la lutte des parents. Ils envoient la police contre des vendeurs de Solidaire où l'on trouve intégralement les revendications des parents. Ils obligent à se déshabiller des femmes de soixante ans qui diffusent, à prix coûtant, des cartes de soutien aux parents.

Il y a la politique de ceux qui veulent étouffer. Il y a la politique de ceux qui veulent endormir avec les fausses promesses. Et il y a la politique de ceux qui veulent qu'aboutissent les revendications des parents. C'est la politique du PTB.

1. Le Soir, 21 septembre 1996

Albert Frère s'amuse !

25% de Tractebel vendus pour 49 milliards

49 milliards vont être échangés pour Tractebel. 23 milliards au moins dorment dans les coffres de la Kredietbank Luxembourg. Cet argent, le gouvernement n'en veut pas pour financer le déficit budgétaire.

Thomas Gounet

Albert descend de sa limousine. Les nuages menaçants au loin ne l'inquiètent guère. Aujourd'hui, il va conclure une bonne affaire. Lui, dont la fortune avoisine selon ses propres dires les 50 milliards de francs, c'est-à-dire 2.000 fois le gros lot du Lotto (1). Il n'est pas le Roi, il est plus que le Roi.

Aujourd'hui, Albert Frère vend sa participation de 24,5% dans Tractebel. Ce holding détient le monopole de la production et de la distribution d'électricité et de gaz en Belgique à travers Electrabel et Distrigaz. C'est la Société Générale, déjà détentrice de 40,5% des actions, qui va racheter les parts d'Electrafina et de la Royale Belge, deux sociétés contrôlées par le groupe Frère. Le coût de l'opération s'élève à 49 milliards de FB. Avec cet argent, Albert Frère veut se renforcer dans le pétrole et dans l'audiovisuel où il contrôle notamment RTL.

Un jeu de Monopoly pour le pouvoir

Dans une interview, Albert Frère a résumé sa philosophie :



Albert Frère (gauche) avec Willy Claes. Grâce aux subsides à la sidérurgie de ce "socialiste" il s'est construit une fortune, qui vaut actuellement déjà 2.000 fois le gros lot du Lotto.

«Je ne vois pas pourquoi je modifierais mon parcours : je m'amuse tellement !» (2). Dans ce monopoly à l'échelle humaine, il change continuellement de cartes : d'abord, celle de la sidérurgie wallonne qu'il laisse en perdition, avec des milliers de travailleurs sur le carreau; ensuite, celle de la finance qu'il éclabousse d'un scandale retentissant aux Etats-Unis, celui d'une de ses filiales, la Drexel Burnham Lambert; maintenant, il s'attaque au pétrole et aux médias.

Mais derrière ces "hôtels et maisons" qui s'échangent entre capitalistes et ces pions qui avancent pour augmenter les zones d'influence de ces patrons, il y a des travailleurs. Ce sont eux qui subissent les

conséquences de ce jeu monopolistique. Ces sommes ne sont nullement consacrées à créer des emplois. Elles sont destinées à accroître le pouvoir de l'un ou l'autre magnat comme Albert Frère ou de l'un ou l'autre groupe financier comme la Société Générale.

Pourquoi cette norme de Maastricht ?

Pourtant, l'Union européenne veut favoriser les joueurs de monopoly. C'est pour cela qu'elle impose une norme de déficit budgétaire : pour que les Etats européens puissent trouver des marges de manoeuvre financière de façon à aider les

capitalistes à battre leurs homologues américains et japonais. C'est pour cela que le gouvernement tente de faire payer les travailleurs.

Non seulement l'équipe Dehaene-Di Rupo n'a pas l'intention d'aller chercher l'argent là où il est : dissimulé frauduleusement dans les coffres de la Kredietbank Luxembourg ou bien dans ceux de parasites comme Albert Frère. Mais si le gouvernement contraint la population à l'austérité, c'est pour renforcer ces capitalistes qui menacent le monde de leur jeu cruel et inhumain.

(1) Le Soir, 10 janvier 1992. (2) Trends-Tendances, 10 janvier 1986, p.30.

L'Opération "Oubliettes" est lancée

Pour les affaires Cools, Dutroux, Agusta, Delcroix, Kredietbank...

Kris Merckx

«L'heure est plus que jamais à la clarté. La Justice doit mener les enquêtes jusqu'au bout.» Après le roi, c'est au tour du premier ministre de lancer de grandes promesses lors de la séance de la Chambre sur les affaires Dutroux et Cools. Mais qu'en adviendra-t-il ? Rien ! Le sommet du régime fait tout pour étouffer l'affaire sous une chape de plomb. Cette opération, nous apprend-on de source bien informée, a débuté dès le scandale Agusta. Toute piste menant au PSC a été stoppée de façon professionnelle. Nulle preuve matérielle des pots-de-vin au PS n'a encore été trouvée.

On a découvert que le SP a reçu de Dassault une somme dépassant largement celle d'Agusta (60 millions), mais la presse y a

consacré cent fois moins d'attention. Quand le magazine flamand Humo a révélé que Léo Delcroix (CVP) a escroqué 300 millions aux mines du Limbourg, cela n'a reçu que très peu d'attention dans le reste des médias. Le nom de Spitaels a été cité dans l'affaire Cools, mais la presse semble frappée de surdité. Nous apprenons que, dans l'affaire Dutroux, certains ont travaillé à détruire systématiquement toute preuve des liens entre Michel Nihoul et des politiciens PSC. Quand il y a des perquisitions chez des hommes politiques ou chez d'autres personnalités, ceux-ci en sont fréquemment prevenus. Ou bien, quand les agents découvrent à cette occasion un coffre-fort, ils le constatent mais ne le font pas ouvrir ! L'équipe du Haut Comité de Surveillance, chargée du scandale de l'AGCD, a été dissoute.

Un grand nombre de ses inspecteurs ont été envoyés à des cours de promotion sociale... Qui va mener l'enquête ? Depuis juin le bâtiment de l'AGCD est accablé par une série de catastrophes : incendie, inondation et cambriolages. Par hasard (?) elles ont fait disparaître des documents.

Kredietbank : la Justice n'est pas encore passée !

Le comble, c'est la fraude de la Kredietbank (KB). Le 12 septembre, Marcel Cockaerts, président de la KB, annonce ses bénéfices semestriels (+ 14,5 pourcent !). Quand on lui demande où en est le scandale de la KB-Lux, il répond sans sourciller : «Notre banque n'a pas encore été inquiétée par les autorités judiciaires». Si on

vous attrape à voler 2.000 frs dans une banque, ne doutez pas de vous retrouver le jour-même derrière les barreaux. Mais deux mois après une fraude gigantesque de 23.000 millions de francs, la Justice n'a pas encore éprouvé la nécessité d'une petite visite à la KB.

Derrière les scandales, se cache la décomposition de notre système économique et politique. Si elle est découverte, cela ne ferait qu'accélérer la crise du régime dont nous voyons déjà les premiers signes. D'où le zèle de tous les partis bourgeois à participer à cette conspiration du silence. C'est aussi ce qui apparut lors du "digne" débat à la Chambre.

Seul un mouvement populaire peut mener à la clarté et à la justice.

¹ De Morgen, 13/9.

Anti-service public

Voyez comment T obback, président du SP, "défenseur du service public" chante les fonctionnaires et leurs syndicats. Interrogé sur le maintien de la péréquation des pensions des fonctionnaires, il répond : «C'est une discussion aujourd'hui purement symbolique. Car quand a lieu la péréquation ? Lors d'une augmentation de traitement aux fonctionnaires. Et il n'y en a presque plus. Ce n'est donc plus la péréquation qui nous mine. Un contrat a été passé avec les fonctionnaires; il faut respecter ce contrat. Mais avec les nouveaux, il faut peut-être passer d'autres contrats. Car on ne peut se permettre de maintenir le système actuel. Si on le maintient, la fonction publique, à juste titre, n'engagera plus beaucoup de personnel statutaire et se contentera de recourir à des contractuels à statut précaire. On verra aussi le privé prendre le relais de missions que le service public ne pourra plus assumer. Et dans le privé, il n'y a pas de péréquation. Il faut que tout le monde prenne ses responsabilités, les syndicats aussi.» (Libre Belgique, 4/9/96)

Grève à la BRT

Le conseil d'administration de la BRT (CVP, SP, VLD) a approuvé le Plan De Graeve qui prévoit la transformation en société anonyme, la séparation des filiales et l'apport de capitaux privés. Pour le personnel, : 450 emplois perdus, la perte à terme du statut de fonctionnaire et l'introduction des pires conditions de travail : sous-traitance, faux indépendants, heures supp non payées, pas de prime le dimanche... Le personnel de la BRT, en front commun syndical, rejette ce plan et prépare une grève de 24 heures. Avec d'autres syndicats de fonctionnaires, ils distribueront des tracts aux gares et rues commerçantes. Car le public serait victime : il devrait payer 1,5 milliard supplémentaire pour une télé n'offrant plus qu'une petite partie des missions d'un service public. (JV)



Jeunes gendarmes défilant devant leurs chefs. Ceux-ci, pour augmenter leur pouvoir, ont ordonné de cacher des rapports internes sur Julie et Mélissa à la Justice.

Gendarmerie au pilori ?

Débat entre Mme Lyna et des journalistes

Le Centre International ouvre sa saison, ce vendredi 27 septembre, à 20h, avec un débat exceptionnel : «Faut-il faire confiance en la gendarmerie et la justice après l'affaire Dutroux ?»

David Pestieau

Le ministre De Clerck a été obligé de reconnaître le rôle ignoble de la gendarmerie dans l'affaire des enfants disparus : elle a sciemment caché aux enquêteurs les informations qu'elle détenait.

Ce n'est pas la première fois qu'elle est mise en cause ces dernières années : Bande du Brabant wallon, CCC, mais aussi comportement violent contre les étudiants, les travailleurs de la Sabena et d'ailleurs. Pourtant, à chaque fois, ses moyens sont accrus. Quel a été le rôle du PS/SP dans

cette évolution ? Pourquoi la gendarmerie consacre-t-elle la majorité de son temps au maintien de l'ordre ? Faut-il la réformer ou la dissoudre ? Protège-t-elle des filières de grands criminels ? Quelle est l'implication des autres polices et de la Justice ?

Avec Michel Bouffieux, Jan Willems et Herwig Lerouge

Pour en débattre, le Centre International a invité Francine Lyna, ancienne juge d'instruction,

en charge du dossier CCC, dont les interventions furent remarquées à l'époque des tueries du Brabant wallon. Elle est actuellement juge de probation à la prison de St-Gilles. Elle donnera son avis sur les remises de peine.

Jan Willems, journaliste au magazine flamand Panorama, est spécialiste de la gendarmerie (voir son interview dans le précédent numéro de Solidaire). Michel Bouffieux, journaliste à Télé-Moustique, a enquêté sur les réseaux de pédophilie et s'interroge sur la manière dont sont menés les enquêtes dans ces milieux. Herwig Lerouge est journaliste à Solidaire et a couvert l'affaire Dutroux. Un débat assurément à ne pas manquer.

Vendredi 27 septembre, à 20h. PAF : 100 F. Centre International, 171, Bd M.Lemonnier, 1000 Bruxelles.

Nationalisme aux fêtes de Wallonie

Jean-Louis Close (PS) propose un Congrès mondial... wallon

Thierry Warmoes

Lors des fêtes de Wallonie, les socialistes Robert Collignon et Jean-Louis Close, respectivement ministre-président de la Région wallonne et bourgmestre de Namur, ont consacré leur discours à raviver les tensions communautaires.

Close prétend que les Flamands et les Wallons «se situent aujourd'hui, dans l'analyse de bien des problèmes, sur une autre planète.» (1) Or, ces

dernières semaines, la Belgique a justement été traversée du nord au sud par un immense mouvement de solidarité. Les réseaux de pédophilie ont fait des victimes des deux côtés de la frontière linguistique.

Collignon, lui, met de l'huile sur le feu en répliquant aux propos nationalistes de Van den Brande, son homologue à la Région flamande. Il oppose le renforcement de la solidarité Wallonie-Bruxelles à la politique flamande envers la capitale. Il annonce

également une intensification des relations avec la France.

Ces discours témoignent de la volonté du PS de faire, des fêtes de Wallonie, une fête nationaliste. C'est dans cette optique que s'inscrit la proposition du bourgmestre de Namur d'organiser dans sa ville un "Congrès mondial wallon". Close veut y rassembler «la diaspora wallonne des cinq continents» (1) Propos qui feraient rire si on ne connaissait le danger des dérivés nationalistes.

Les fêtes de Wallonie sont des festivités populaires dont la tradition remonte à près de 70 ans. Elles n'ont rien à voir avec le nationalisme que prônent aujourd'hui les dirigeants du PS. Pour ce parti, le nationalisme est une manière de dévier l'attention non seulement des affaires qui secouent le pays, mais aussi des attaques antisociales que le gouvernement prépare.

1. Vers l'avenir, 16 septembre 96.

EN BREF

Cockerill-Sambre : ultimatum au père de Mélissa

La direction de Cockerill-Sambre a fait savoir à Gino Russo, travailleur de Ferblatil et père de Mélissa, que les 14 mois d'absence à l'usine c'était bien, mais que cela suffit : ou il revient travailler, ou il ne sera plus ouvrier de Cockerill !

Depuis la disparition de sa fille, Gino Russo s'était absenté pour consacrer tout son temps à rechercher Julie et Mélissa. Cette absence a été financée par les ouvriers de Ferblatil, qui lui ont offert 500 RTC (jours de repos compensatoires spécifiques au système de feux continus). L'entreprise, elle, payait les lois sociales. Selon la direction, ce fond est aujourd'hui épuisé et elle a déjà dû prendre en charge le salaire de Gino Russo pour septembre. Sur un chiffre d'affaires de 102 milliards, voilà une fameuse perte !

Des listes syndicales circulent dans toutes les divisions pour donner une heure de salaire à la nouvelle association "Julie et Mélissa, n'oubliez pas !". La direction a-t-elle peur du second combat des Russo et Lejeune, celui engagé pour trouver les vrais coupables, les clients, les protections dans la gendarmerie ? (J.C.)

«Constitution flamande» : provocation

Luc Van den Brande s'est fâché contre son collègue wallon Collignon qui l'accuse d'être un séparatiste. Mais deux jours plus tard il en a fourni lui-même la preuve.

Avec Norbert De Batselier (SP) et beaucoup d'autres politiciens flamands, le ministre-président a remis un prix d'un million aux cinq rédacteurs d'un «Essai de constitution flamande». Ils y plaident en faveur d'un fédéralisme "2 + 2". Soit deux Etats (la communauté flamande et francophone) et deux régions avec des pouvoirs inférieurs, Bruxelles et la partie germanophone du pays. Ils prônent aussi l'autonomie fiscale et une Sécurité sociale scindée. La nième provocation nationaliste donc, sous haute protection du CVP et du SP en plus.

Le professeur Delpérée (UCL) rejette les références de Van den Brande aux Etats-Unis, l'Allemagne et la Suisse où les Etats ont aussi leur propre constitution : «Ces Etats se sont construits au départ d'Etats indépendants, qui avaient leur constitution. Par courtoisie et diplomatie, on a conservé les anciennes appellations. Mais nous en Belgique, nous pratiquons en sens inverse.» (Le Soir, 19.9.96)

Moins d'argent pour intégrer les handicapés

L'A.W.I.P.H. (l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées) a lancé le 5 août 1996 une attaque contre les salaires des travailleurs des centres de formation professionnelle agréés pour les personnes handicapées. Il s'agit de supprimer le treizième mois et de modifier certains barèmes). Dans un centre, par exemple, une travailleuse pourrait perdre 14 000 francs par mois !

Bien que divisés en quatorze petits centres, les travailleurs se sont organisés pour lutter contre ces mesures et ont alerté leurs organisations syndicales. Une assemblée s'est tenue la semaine passée à Bruxelles au SETCa national.

EN BREF

Destrée - De Vits : les pensions en 40èmes ou en 45èmes ?

On se rappelle la dispute ouverte au sein de la FGTB entre Urbain Destrée et Mia De Vits sur la carrière de 40 ans et la pension en 40èmes pour tous, même pour les hommes. C'était la position approuvée par l'Interrégionale wallonne, mais... elle se trouvait aussi dans les résolutions du congrès national de 1994. Pourtant, la secrétaire générale a piqué une colère et brandi la menace de la scission. Sur quoi, Nollet a défendu une position de compromis, le passage aux 42 ou 43èmes. Urbain Destrée : «J'ai peur que derrière la proposition du président ne se cache la logique des 45èmes, avec son cortège d'atteintes aux années assimilées, aux coefficients de revalorisation, aux prépensions...» (*Le Soir*, 8 juin 1996) Il est clair maintenant que la crainte de Destrée était justifiée. Une fois qu'on accepte le principe du recul vers les 43èmes, qu'est-ce que deux unités en plus y ajoutent ?

René Piron : «Faisons l'inventaire de la FGTB...»

On a essayé dans le temps de présenter le débat sur les 40-45èmes comme un débat nord-sud à l'intérieur de la FGTB. En fait, il ne faut plus prouver aujourd'hui que c'était un débat «défense ou rejet de la politique gouvernementale». Les partis au gouvernement verraient certainement d'un bon oeil que la contradiction nationaliste obscurcisse la contradiction gauche-droite et mène à la scission de la FGTB.

C'est ce que ne semble pas avoir compris René Piron, secrétaire des métaux liégeois. Il vient de lancer définitivement le débat sur la scission de la FGTB. Piron, suite à l'affaire des 40èmes :

«Il faudra poser la question de la crédibilité, à terme de la FGTB nationale. Et, si elle n'est plus un bon outil, en faire l'inventaire et prendre, entre nous, des décisions à son propos.» (*La Wallonie*, 13 septembre 1996)

Est-ce en scindant la classe ouvrière qu'il espère avancer d'un pas vers la solution de n'importe quel problème des travailleurs ? L'histoire du fédéralisme de Renard devrait pourtant l'avoir éclairé déjà sur cette question...

CGSP - Limbourg : ne pas céder d'un pouce

Pour défendre les pensions, René Piron ferait mieux de chercher le soutien des forces combattives en Flandre. Ainsi, la direction journalière de la CGSP-Limbourg a diffusé la motion suivante le 12 septembre dernier :

«La direction journalière a pris connaissance avec consternation des plans du gouvernement visant à reporter à 65 ans l'âge de la pension des femmes. Le congrès de la CGSP-Limbourg du 15 juin s'est unanimement prononcé pour l'harmonisation de l'âge de la pension des hommes et des femmes à 60 ans.

Nous ne voulons pas être les victimes de la politique européenne de démantèlement. Si le gouvernement veut imposer ces mesures scandaleuses (avec le soutien, ou... à l'initiative de ministres socialistes), ce sera pour nous une véritable déclaration de guerre. Nous appelons la FGTB à ne pas céder d'un pouce dans le domaine des pensions.»

CSC et FGTB veulent défendre les pensions

Mais alors, pourquoi céder sur le calcul en 45èmes ?

Un ouvrier qui prend aujourd'hui sa pension touche en moyenne 33.204 F et une ouvrière 21.448 F (1). Pour le gouvernement, c'est trop. Son prétexte: "il faut adapter le système des pensions à l'évolution pour éviter qu'il s'écroule". Comment les directions syndicales se préparent-elles face à cette attaque ?

Jo Cottenier

La réforme des pensions est certainement ce qu'il y a de plus explosif dans les économies que le gouvernement annoncera le 1er octobre. Les directions syndicales ont dévoilé leurs mots d'ordre sur les pensions lors de l'action d'il y a deux semaines à Val Duchesse. Grosse surprise, même pour beaucoup de présents : leur tract commun ne souffle mot des intentions du gouvernement de passer à la pension à 65 ans pour les femmes. Sont-ils prêts à passer sous silence les sacrifices que cela comporte pour les femmes concernées ? Pour celles qui sont encore au travail, cela implique l'obligation de travailler cinq ans en plus afin de pouvoir bénéficier de la pension complète. Un drame pour beaucoup de ménages. Pour les femmes qui n'auront pas l'occasion de justifier 5 ans de carrière de plus, c'est 11% de la pension qui s'envole ! Les directions syndicales avaleraient-elles sans broncher ce recul social choquant, se demandent beaucoup de militants.

Un piège des partis socialistes

Il semble que les dirigeants syndicaux se laissent embobiner par les partis socialistes. Pour Tobback, l'homme qui mena sa campagne électorale avec le slogan "votre sécurité sociale" et "votre pension", un calcul en 60èmes pour tous est impayable (2). Le ministre des pensions Colla a donc adopté la tactique "socialiste" classique : frapper un grand coup budgétaire en passant aux 45èmes pour les femmes (ce qui rapporterait déjà 60 milliards en 2010), puis mettre un peu de baume pour faire passer l'attaque. Le baume, c'est l'étalement de la mesure sur une certaine période (cinq ans ou plus),



Pour les femmes qui n'auront pas l'occasion de justifier 5 ans de carrière de plus, c'est 11% de la pension qui s'envole ! Du boulot pour les restos du coeur.

quelques compensations pour les pensions basses et un meilleur accès à la pension minimum. Cette tactique est appliquée depuis quinze ans lors de chaque attaque importante. PS et SP essaieront aussi de faire porter la responsabilité de ce "choix pénible" par l'Europe, qui oblige la Belgique à instaurer l'égalité hommes/femmes en matière de pensions.

Les travailleurs rejetteront ce marchandage

Un syndicat doit s'occuper des intérêts des masses et non de la crise capitaliste, des normes de Maastricht, de la compétitivité et de ses amis politiques au pouvoir. Le tract syndical distribué à Val Duchesse montre une position correcte et très ferme sur deux revendications :

- Les pensions doivent être indexées, liées au bien-être et calculées en respectant le coefficient de revalorisation des salaires de 1955 à 1975 (coefficient de revalorisation).
- On ne peut toucher aux périodes assimilées (maladie, chômage, prépension...), ni au mode de calcul de leur prise en compte (la dernière année de travail doit restée la base du calcul).

Par contre, ce même tract ouvre largement la porte à la manoeuvre des partis socialistes sur la troisième revendication. Il défend la suppression des discriminations à l'encontre des femmes, dont la pension est en moyenne de 30% inférieure à celle des hommes. Mais cela

sans s'opposer au passage à la pension à 65 ans ! Est-ce qu'on va supprimer les discriminations en diminuant de 11 % les pensions déjà extrêmement basses ? Revendiquer un accès plus facile à la pension minimum, quelques miettes pour les basses pensions ou un régime plus favorable pour le temps partiel ne pourra tromper la base. Les directions syndicales ont bel et bien l'intention de laisser passer l'attaque principale contre la pension des femmes !

Des assemblées immédiatement

Le gouvernement présentera son plan global bis à la Chambre le 1er octobre. D'ici là, la base syndicale a le temps de rectifier le tir sur les pensions, à condition qu'elle puisse s'exprimer.

Il en est de même d'ailleurs pour la norme salariale, que le gouvernement essaie d'imposer avec la collaboration syndicale. Il est urgent que des assemblées se prononcent sur l'alternative qu'un mouvement de lutte peut mettre en avant. Les pistes "financement" suggérées par les directions syndicales dans le domaine des pensions sont plus qu'inquiétantes : augmentation de la cotisation de solidarité (CSC et FGTB), révision des droits dérivés (FGTB). Il faut mobiliser la base pour prendre au sérieux cette fois-ci, le refus de chaque sacrifice imposé aux travailleurs et pour imposer le financement des besoins sociaux par les patrons, les banques et les grandes fortunes.

1. Chiffres pour ceux ou celles qui prenaient leur pension le 1er janvier 1994. 2. De Morgen, 10 juin 1995.

Pensions impayables ?

Exprimé en pourcentage du Produit National Brut (PNB, ensemble des richesses produites), les pensions du secteur privé "absorbent" aujourd'hui 6,8 %. Sans réforme, ce chiffre monterait à 7,3 % en 2010 et 9,3 % en 2030, à cause du vieillissement de la population. Ce qui voudrait dire en chiffres de cette année-ci, que les pensions coûteront 200 milliards en plus. Le gouvernement aime brandir

ce chiffre, mais ne dit pas qu'une grosse partie sera contrebalancée par un moindre coût des autres branches de la sécurité sociale. Toujours sans réforme et exprimé en pourcentage du PNB, l'ensemble de la sécurité sociale, représente 19,4 % aujourd'hui, 19,3 % en 2010 et 20,5 % en 2030. Soit à peine 1 % de plus (80 milliards) d'ici 35 ans ! (Prévisions du Bureau du Plan, mars 1996)

Les armateurs, bien engraisés, jettent les marins à quai

Le patronat veut continuer à piller les fonds publics !

Trop élevés, les salaires des marins ? Allons donc. Sur les bateaux belges, ils sont au contraire en chute libre. En 1990, le coût salarial pour un bateau s'élevait à 55 millions par an. En 1994, il avait baissé jusqu'à 28 millions. A présent, les armateurs veulent le ramener à 19 millions, soit un tiers de moins...

Frans Vanbelle

Les armateurs placent le gouvernement devant le choix : accorder une aide publique de 9 millions par bateau et par an, sinon, au revoir la Belgique, les bateaux seront définitivement placés sous pavillon étranger. On recrutera des esclaves salariés : Polonais, Philippins ou de préférence même des Indiens qui sont les moins chers. Si cela dépend des armateurs, les marins du pool belge seront définitivement au chômage.

Le syndicat et le Comité des marins avancent des revendications claires sur le maintien de l'emploi et le maintien des navires sous pavillon belge. Mais qui doit payer ? Les marins, le contribuable ou l'armateur ?

L'UBOT (l'Union belge des ouvriers du transport, FGTB) revendique "des mesures d'aide publique au secteur". C'est ce qu'exigent également les armateurs qui veulent un supplément de 9 millions par an et par bateau. Pour la Compagnie Maritime Belge (CMB) de Saverys, cela représente 150 millions par an. Le bénéfice enregistré par cette même CMB durant le dernier semestre est 24 fois plus élevé (3,6 milliards de francs).

Aide publique aux vampires ?

Depuis 1948, les armateurs profitent de l'argent du contribuable. Leur faim est insatiable. Il est inadmissible d'encore demander de l'argent public pour ces

vampires.

L'une des revendications du Comité des marins pose également problème : «Augmentation des taxes portuaires pour les bateaux battant pavillon bon marché et ne disposant pas du certificat bleu de l'ITF (*). Ces centimes additionnels serviront au maintien de la flotte commerciale belge et à la formation des marins.» Bien sûr, le Comité ne demande pas d'aide publique pour les trois armateurs belges (parmi lesquels Saverys et Leysen), mais il leur réserve des cadeaux à financer par les taxes (droits portuaires) prélevées sur les armateurs étrangers. Observons qu'en outre, les équipages eux-



Des marins anversoïses sont même partis en grève de la faim pour réclamer le maintien de leurs conventions. Sans succès.

mêmes ne profitent nullement de cette mesure.

Les nouveaux cadeaux aux barons

du port permettront-ils de sauver l'emploi ? Nullement. Les réductions du coût salarial n'ont jamais

sauvé aucun emploi, au contraire ! Les effectifs du pool belge ont déjà diminué de 2.500 en 1990 à 1.650 aujourd'hui. Les armateurs poursuivront leur chantage à l'emploi pour obtenir des fonds publics, ce qui n'empêche pas la CMB de transférer en silence ses bateaux vers des pays à bas salaires.

Marins, dockers, équipages des bateaux-remorqueurs et des bateaux-pilotes, tous sont menacés par les mêmes rapaces. Une lutte dure et solidaire peut obliger, cette fois, les armateurs à payer.

(* Les équipages de ces bateaux sont traités comme des esclaves. L'armateur belge Saverys n'hésite pas à placer ses bateaux sous pavillon bon marché. En juin dernier, l'ITF (International Transport Federation) a mené une campagne internationale contre ces pratiques scandaleuses. Sous l'impulsion de l'ITF, les syndicats belges ont mené des actions contre un bateau battant pavillon libérien dont l'équipage était exclusivement philippin. Le navire concerné était le "CMB Albert" et appartenait à l'armateur belge Saverys !

Jetés à la rue comme des chiens ?

Six cents marins risquent de perdre définitivement leur emploi, si les armateurs obtiennent gain de cause. La colère est grande. Pedro est originaire des Iles du Cap Vert : «Je suis dans le pool belge depuis 20 ans. Mon salaire de 65.000 francs me permettait d'entretenir ma femme et mes deux enfants et de rembourser l'emprunt de ma maison. A présent, je suis au chômage depuis un an et demi et je touche 36.000 francs par mois. Si on me retire 5.000 francs à partir de novembre, j'aurai de graves problèmes. Pour nous, le maintien du pool est une question de survie.»

Un marin anversoïse qui a 40

ans de service : «On nous traite souvent de profiteurs, parce que nous recevons un supplément de chômage quand nous ne sommes pas en mer. Mais il faut se rendre compte de la vie dure que nous menons en mer. Je travaillais dans la chambre des machines. Dans le Golfe persique, la température peut atteindre 60°. Dans les régions nordiques, la température peut descendre jusqu'à moins vingt. Cela laisse des traces. Et puis il y a les injections obligatoires contre toutes sortes de maladies. La vie du marin n'est pas toujours gaie.»

Un marin brugeois : «Quand ils avaient besoin de nous, il fallait que nous soyons disponibles immédiatement. Il arrivait que nous

rentrions le matin après un long voyage et que l'après-midi nous devions déjà repartir. Il m'est également arrivé de devoir remplacer des marins philippins en grève. Alors les armateurs belges recourent au pool belge.»

Un marin espagnol résume ce que de nombreux collègues ressentent : «Pendant toute notre vie, les armateurs nous ont utilisés et exploités. Aujourd'hui, ils nous jettent à la rue, comme des chiens.»

Venez avec une délégation de solidarité rejoindre le pool belge des marins, le mardi 1er octobre à 9 heures : Olijftakstraat (près de la St-Jansplein), Anvers.

Sabena liquide son personnel

470 emplois sacrifiés (prévisions, temps partiels, interruptions de carrière...)

Gertrude Bongaerts

Les promesses gouvernementales pour l'emploi s'avèrent de la poudre aux yeux. Chaque jour, des milliers de postes sont liquidés. Un préaccord Sabena veut en liquider 470. Pendant plus d'un an, le personnel avait lutté avec succès contre le plan du précédent directeur, Godfried. Objectif : maintien de l'emploi, pas de baisse des salaires, pas de liquidation des divisions.

Le nouveau patron Reutlinger (Swissair) revient avec le même plan mais en plus malin. En variant

les mesures selon les secteurs et en laissant les syndicats composer le cocktail.

Prévision à 52 ans avec une allocation complémentaire au chômage de plus de 4.000 frs. Départs volontaires, augmentation du temps partiel, congés sans solde, interruptions de carrière, transferts internes, chômage technique : bref, on liquide ouvriers et employés. Et s'il n'y a pas assez de candidats, on licenciera tout simplement.

La plupart des travailleurs ne connaissent pas encore l'accord, mais, déjà, la température monte...

Ce qu'en disent les travailleurs...

«On ne connaît pas encore l'accord. Les délégués devraient nous tenir mieux au courant.»

«Nous sommes trop peu nombreux, le rythme est infernal. Il ne faut pas supprimer, mais engager du personnel.» «Avec moins de gens, ça deviendra tout à fait impossible.»

«Liquider 470 emplois rapporte moins d'un milliard, or le Plan Horizon 1998 doit économiser deux milliards. Il est évident qu'on

devra travailler avec bien plus de flexibilité encore. Et qu'on touchera aux salaires.

Il faut réagir. «Davantage de temps partiels ? Mais il y en a déjà trop ! Avec des petits salaires, on n'en sort pas. On a des enfants en bas âge, donc plus de frais... Et la banque refuse de prêter, car on gagne trop peu.»

«Dans cinq ans, Sabena n'existe plus et Swissair pourra nous acheter encore bien meilleur marché». Effectivement, le Plan Horizon 98 prévoit de fermer l'atelier Airbus et de vendre le

Catering (repas), le Cargo (fret), le handling (chargement des bagages) à des multinationales dépendant de Swissair. Ce démantèlement supprime le statut et la force syndicale; après quoi, la multinationale peut aussi fermer ces divisions.

Il faut revenir au programme de départ de l'Intersyndicale. par une lutte unie des pilotes et du personnel au sol.

Les grèves de fin 95-début 96 ont montré la voie, la solidarité était sans précédent. Il faut se battre pour ramener la Sabena dans le service public.



Les syndicalistes refusent une "solution finale" en sidérurgie

Après Clabecq et Boël, Cockerill Sambre joint le front du refus

Les deux délégations syndicales de Cockerill Sambre à Liège viennent, à leur tour, de dire non au plan Gandois. Connue officiellement depuis juin, ce plan prévoit 4.600 pertes d'emploi réparties sur Clabecq, Boël et Cockerill Sambre.

Johnny Coopmans

«Cockerill-Sambre : Auschwitz en 2002 ? Gandois annonce 2.000 emplois en moins d'ici à 2002. Cela représente non seulement 20% du personnel mais aussi l'équivalent de Clabecq. Est-ce la solution finale pour la sidérurgie ? La comparaison que je fais avec Auschwitz est forte, mais raisonnable», me dit un

syndicaliste CSC de la sidérurgie liégeoise.

Même son de cloche à la FGTB. René Piron refuse la perte de 2.000 emplois pour Cockerill Sambre. Il veut négocier des projets à "volume identique d'emploi" (1). Il propose de vendre la filiale YMOS et d'introduire la réduction du temps de travail. Mais il reste enfermé dans la logique de la compétitivité : dans

son optique, la réduction du temps de travail ne coûterait rien à l'entreprise grâce à une hausse de la productivité; et la vente d'YMOS devrait rendre Cockerill Sambre plus saine, pour pouvoir affronter la concurrence.

La CSC de Cockerill Sambre Liège demande le retour aux 35 heures (ce qui équivaldrait à 250 emplois supplémentaires), mais reste aussi prisonnière de la logique de compétitivité, puisqu'elle envisage également de financer cette mesure en partie par des hausses de productivité (2).

Pour Gandois, la sacro-sainte compétitivité pourrait obliger Cockerill Sambre de s'allier à un partenaire. La mise sous statut

public de la sidérurgie wallonne serait ainsi liquidée : les pertes ont été collectivisées naguère, les profits seraient totalement privatisés demain. Les actionnaires privés pourraient racheter à bon compte les parties rentables de la sidérurgie. Contre cette "vente par appartement", le PTB exige la nationalisation du secteur sidérurgique. Ceci par l'expropriation des gros actionnaires actuels et en faisant payer tous ceux qui se sont engraisés dans le passé sur le dos des travailleurs de l'acier et grâce aux aides publiques. Comme Albert Frère, par exemple (voir page 4 de ce journal). Si l'on veut vraiment empêcher un Auschwitz en sidérurgie, il n'y a d'autre voie que de rejeter

de A à Z le plan Gandois, ou tout autre nouveau Plan Collignon. C'est-à-dire d'exiger le maintien des 23.000 emplois actuels du secteur belge de l'acier. Vingt pour-cent du personnel en moins dans la "performante" Cockerill Sambre et la menace de fermeture partielle ou totale pour Clabecq et Boël...

Clabecq a lutté contre la fermeture en juin dernier et la tension est aujourd'hui à son comble à Boël, où l'alliance avec Hoogovens signifierait la liquidation de la moitié de l'usine. Une riposte nationale s'impose !

1. La Wallonie, 17 septembre 1996.
2. Communiqué métallos CSC Cockerill Sambre Liège du 17 septembre 1996

Pourquoi nous refusons la prépension "Canada Dry"

Deux travailleurs commentent les nouvelles formules de la direction

Gavroche et Laurent Courtens

Plus question de prépension légale à Cockerill-Sambre. La direction a trouvé une nouvelle formule, baptisée prépension "Canada Dry" par les travailleurs. Elle a la couleur de la prépension, elle en a le goût... mais ce n'est pas une prépension. C'est un licenciement ! Les travailleurs qui l'acceptent entrent dans la catégorie "chômeurs âgés". Ils reçoivent leur C4 et devront pointer la première année. La différence avec les autres chômeurs : ils touchent un supplément de l'entreprise jusqu'à 60 ans. A cet âge, ils doivent obligatoirement prendre leur pension. A Charleroi, 510 prépensionnables ont reçu une lettre les invitant à prendre cette formule Canada dry. Seuls 31 d'entre-eux

ont accepté à ce jour. La majorité refuse. Deux prépensionnables de Carlam nous expliquent pourquoi. **François.** Je ne la prends pas, parce que je considère que 50 ans, c'est trop jeune. Si je pars, personne ne me remplacera. Mon collègue est intéressé, mais il commet une grosse bêtise. Il a encore trois personnes à charge, il vient d'acheter sa maison, il y fait de gros travaux. Tout cela coûte. C'est vrai que la somme proposée est plus élevée que dans le cadre d'une prépension légale, car il est chef de ménage. Mais quelle garantie a-t-on ? Ceux qui la prennent deviennent des chômeurs. Au bout du compte, on perd beaucoup. J'ai compté que ça revenait à une perte de divers avantages qui totalisent 200.000 F. par an : la prime de fin d'année, l'équivalent de la moitié

des congés payés, les chèques-repas, la participation aux bénéfices et d'autres primes. C'est de l'argent que le patron met dans sa poche. Finalement, c'est l'ouvrier qui paie. Parce que quand on aura tout compté, au bout de l'année, on te retirera de l'argent pour payer tous ces prépensionnés. Bientôt, il y aura plus de prépensionnés que d'ouvriers au travail. Et qui est-ce qui paie ça ? L'ONEM. Et qui est-ce qui paie l'ONEM ? La collectivité. Nous, les travailleurs.

Yves. J'aimerais pouvoir prendre ma prépension parce que j'ai des problèmes de santé. Mais les conditions sont telles que je la refuse. Je touche actuellement 52.000 F nets par mois, plus les chèques repas. Je suis isolé. Avec la prépension Canada Dry, je toucherais 38.000 F nets tout au plus.

Et ça, c'est le compte mensuel. Avec la prépension, je perdrais aussi mes congés payés, ma prime de fin d'année et d'autres primes, en tout 200.000 F par an. J'ai acheté une maison, il y a cinq ans. J'ai fait un emprunt de 10 ans. Je dois encore payer 13.000 F par mois pendant 5 ans. Il me resterait donc 25.000 F par mois. Je peux tout de suite supprimer bagnole, vacances, etc. En plus, mes problèmes à la colonne vertébrale vont s'aggraver. Ça va me coûter plus cher. Avec la prépension légale, je n'atteindrais pas 40.000 F nets par mois. C'est injuste. Comme isolé, j'ai cotisé plus que les autres et je perdrais encore plus. On devrait au moins garder notre salaire mensuel. Peut-être qu'à ces conditions, j'accepterais. Au départ, la prépension était

prévue pour permettre d'embaucher des jeunes. Mais en fait, c'est un système qui sert à liquider des emplois et à augmenter la productivité. Pour le patron, l'avantage supplémentaire de la "Canada dry" est qu'elle est financée en partie par le Fonds Européen pour les fermetures (primes de départ). Elle lui coûte aussi moins cher que la prépension classique parce que la pension est prise obligatoirement à 60 ans au lieu de 65. Le patron gagne 5 années de complément salarial. L'ouvrier, lui, devra faire ses comptes, surtout avec ce que le gouvernement veut nous imposer avec les pouvoirs spéciaux. Si on voulait vraiment créer de l'emploi, il suffisait de revenir, sans perte de salaire, aux 35 heures/semaine qui étaient d'application à Cockerill-Sambre.

Neuf semaines sans eau

Ras-le-bol dans le quartier populaire de Horensberg

Cet été, la commune a lancé un projet d'assainissement du terrain. Les familles devaient être privées d'eau pour trois jours tout au plus... Trois jours devenus neuf semaines. Des collaborateurs de Médecine pour le Peuple se sont rendus sur place pour écouter les habitants.

Marc Martens

A côté de la décharge communale de Genk, entourée d'une clôture de deux mètres de haut : le parc de caravanes résidentielles Horensberg. Quarante-six familles y habitent. Des travaux d'assainissement ont débuté cet été pour un montant total de 23 millions de francs. Les habitants avaient été informés qu'ils seraient privés d'eau et de toilettes pour une durée maximale de trois jours. Neuf semaines se sont déjà écoulées. La population ne supporte plus la situation.

«Assainir ?», dit Maria. Dites plutôt : passer tout l'hiver sans eau !» Derrière sa caravane, chaque famille avait accès à l'eau courante et un endroit pour une machine à laver. Certains habitants y avaient même installé un WC. Maintenant, la commune vient tout changer.

«L'assainissement va coûter 450.000 francs par arrivée d'eau. Pour ce prix, j'installe un bain bulles ou une piscine», dit Bert.

Nelly : «Ce que nous allons avoir maintenant ne ressemble à rien. Celui qui installe un séchoir sur sa machine à laver ne peut plus atteindre la boîte à fusibles. Dans le coin, on a installé une conduite d'eau pour y raccorder une douche. Mais les carrelages pour la douche sont collés à un autre endroit ! Et d'après ce que j'entends, il n'y aura même pas de douche. Les conduites d'eau sont si près du mur qu'il est impossible de les isoler. Elles vont immédiatement geler. Le compteur d'eau se trouve dans un puits profond d'un mètre, devant la porte. Les hommes de la compagnie devront porter de fameuses bottes !»

L'emplacement coûte 750 francs par mois. A partir de janvier 1997, il va passer à 1.000 francs. Les gens qui habitent ici sont tous des

chômeurs, des invalides ou ont un revenu du CPAS.

Maria s'adresse à nous : «Mon mari gagne sa vie en récoltant de la ferraille. Il sort justement d'une période d'exclusion par l'ONEM». Maria a trois enfants. L'aîné a six ans et va à l'école. Les jumeaux ont tout juste deux ans. Elle fait la lessive à la main. Pour aller aux toilettes communes, elle doit chaque fois demander à quelqu'un de garder les enfants.

Sa voisine Jenny est cardiaque. Elle devrait se faire opérer, mais n'en a pas les moyens. Elle doit en outre assumer la responsabilité de trois ménages. Sa fille a fait une hémorragie cérébrale l'année dernière et est encore en convalescence. Sa belle-mère est invalide et a un enfant épileptique. Elle doit aller chercher de l'eau dans des cruches au robinet à la rue !

Jean est mineur et invalide : «Je suis sur la route depuis l'âge de onze ans. Quand je travaillais à la mine aussi. Voilà quatorze ans que je suis invalide. Les poumons... Mais je ne reçois pas d'allocations pour maladie professionnelle. Ma femme souffre de diabète. Tout ça nous coûte 10.000 francs de médicaments par mois. Il y a deux ans, nous avons demandé une aide au CPAS. Nous avons reçu 10.000 francs. L'année suivante nous avons dû les rembourser. On n'avait qu'à vendre la voiture. Est-ce que le CPAS allait faire nos courses ? Je n'arrive même pas jusqu'à la rue. Neuf semaines sans eau : ce n'est absolument pas nous à faire ! L'infirmière passe deux fois par jour, mais comment faire pour nous donner des soins sans eau ?»

Une dame âgée vient de rentrer de clinique. Ses voisins ont téléphoné à la commune jusqu'à ce qu'elle obtienne une conduite d'eau provisoire : un tuyau raccordé au robinet des pompiers. «Mainte-



Conditions de vie dignes d'un pays du tiers monde dans le parc de caravanes résidentielles de Horensberg

nant, quand nous appelons le bourgmestre Gabriëls, il raccroche tout simplement», nous disent plusieurs habitants de quartier. «La seule chose qui l'intéresse, c'est son nouveau shopping center Fénix» !

«On n'a encore vu aucun homme

politique ici, pas même du SP ou d'Agalev», disent les habitants. «Vous autres du PTB, vous êtes les premiers à venir nous demander notre avis.»

Laisser un quartier neuf semaines sans eau, ni équipement sanitaire

convenable peut avoir de graves conséquences sur la santé des habitants. Le Dr Mily Thoolen de MPLP : «Les gens en ont marre. Depuis des semaines, la plupart d'entre eux doivent se servir de quelques toilettes communes, dont une ne fonctionne même plus. Il s'agit d'un quartier avec des personnes âgées et beaucoup d'enfants. Ils ne peuvent pas se laver. Pour la cuisine et le nettoyage, certains doivent amener de l'eau dans des cruches.

Pareilles circonstances sont inadmissibles, on se croirait dans le tiers monde. Ces choses n'arrivent évidemment que dans un quartier populaire. Imaginez un des quartiers résidentiels de Genk privé d'eau et de sanitaires, l'entrepreneur n'aurait pas neuf semaines pour l'arranger !

Les médecins de MPLP ont décidé de prendre en charge cette affaire qui touche de près la santé des travailleurs.»

L'Ordre contre les médecins du peuple

Cinq médecins de Médecine pour le Peuple, associés à dix autres médecins, doivent à nouveau comparaître devant l'Ordre dans le cadre de "l'Action ordre". Ils sont accusés de ne pas "s'acquitter de leur contribution". Selon Médecine pour le Peuple, «l'Ordre veut mettre fin au travail des méde-

cins qui soignent gratuitement la population et s'occupent des problèmes des travailleurs».

Apportez votre soutien aux médecins. Venez aux séances de l'Ordre, place Jamblinne de Meux à 1000 Bruxelles les 23 septembre, 7, 14 et 28 octobre, 4 et 18 novembre (17 h).

5.000 nouvelles pertes d'emplois à la SNCB ?

La direction veut encore imposer 10 milliards d'économie

Guy Durail

De source sûre, nous pouvons affirmer que la direction de la SNCB réclame une nouvelle négociation sur une économie de 10 milliards par la suppression de 5.000 emplois supplémentaires. Il s'agit soit d'un nouveau plan, soit de l'adaptation du plan "Horizon 2005".

En effet, la réduction du temps de travail à 36 heures est de plus en plus remise en cause. La direction y fait barrage en s'appuyant sur la clause du protocole d'accord qui conditionnait les 36 h à une hausse

de la productivité de 7,5 %. Et même si les 36 h sont acceptées, la direction a la faculté d'imposer que les jours compensatoires ainsi dégagés soient accumulés jusqu'à la pension. Aucun recrutement ne serait donc nécessaire, contrairement à ce qui avait été promis lors des négociations !

Il se pourrait aussi que ce soit un nouveau plan en vue de s'adapter aux conditions de concurrence imposées par Van Miert (SP), le commissaire européen. Ce dernier n'a d'autre soucis que de préparer la privatisation des services pu-

blics européens, offrant ainsi de vastes marchés à ses amis capitalistes.

Il n'y a pas de fin du tunnel sous le capitalisme

Au mois de février, le PTB soulignait le danger d'entrer dans la spirale des pertes d'emplois : «Il y a quelques années, on promettait aux cheminots de ne jamais descendre en dessous des 47.000 emplois. Aujourd'hui on leur promet de garantir au maximum

35.000 emplois. Et que dira-t-on demain ? Il n'y a pas de fin au tunnel sous le capitalisme. Il est utopique de penser que l'on pourra "limiter les dégâts" en se soumettant aux exigences de la concurrence. Avec les technologies du 21ème siècle, le capitalisme retourne socialement à l'époque de Daens et Germinal. Ce n'est qu'en luttant que l'on peut lui barrer la route. Seul le socialisme est capable d'offrir à tous les travailleurs un emploi digne, un enseignement et des soins de santé gratuits, des services publics corrects et bon marché» (1).

Suivez Solidaire ces prochaines semaines afin d'être informé sur ces 5.000 nouvelles pertes d'emplois. Pour préparer la riposte à ce nouveau plan, les cheminots doivent rapidement rejoindre le PTB. Ce n'est que dans ce parti qu'il pourront lutter efficacement pour sauver la SNCB mais aussi pour un changement de société. Car si l'on veut mettre un terme à la remise en question permanente des acquis des travailleurs, il faut en finir avec ce système capitaliste.

1. Brochure bilan de la commission cheminots du PTB (40 F).

Sabotage de l'enquête par soif de pouvoir

Herwig Leroug

L'état-major de la gendarmerie est co-responsable de la mort de Julie et Mélissa, An et Eefje. Il a manipulé les recherches dans le seul but d'étendre son contrôle sur l'ensemble de l'appareil policier et la justice.

Solidaire l'a écrit il y a deux semaines. L'enquête du procureur Thily de Liège le confirme. Walter De Bock du *Morgen* en donne des détails.

L'état-major de la gendarmerie avait, dès la disparition de Julie et Mélissa, suffisamment d'informations pour considérer Dutroux comme le suspect numéro 1. Il a donné l'ordre de garder ses informations à l'intérieur de la gendarmerie. Il n'a jamais informé le juge de Liège chargé de l'enquête, ni celui de Bruges qui s'occupait d'An et Eefje. Il a même fait dire que la piste Dutroux ne menait à rien. Le commandement a organisé une enquête parallèle, du nom d'Othello. Il a empêché tous les autres services de police d'avoir connaissance de cette enquête.

Le journaliste De Bock (*De Morgen*) écrit : «Le 5 juillet 1995, peu de temps après la disparition de Julie et Mélissa, la juge d'instruction Doutrewé a décidé de confier la direction de l'enquête à la police judiciaire (PJ). Mais Doutrewé a aussi organisé l'enquête en étroite collaboration avec la gendarmerie locale. La coordination entre les deux corps et Doutrewé se faisait via le commissaire Lamoque (de la PJ) et l'adjutant-chef Jean-Marie Gilot de la BSR (gendarmerie) de Grâce-Hollogne. Mais ni la juge d'instruction, ni la PJ n'étaient au courant du fait que la gendarmerie constituait depuis 1985 un dossier sur Dutroux sous le code "Opération Othello". Doutrewé et Lamoque n'ont découvert l'ampleur de ce dossier que par hasard, le 16 août 1996, jour où les corps des deux fillettes ont été déterrées à Sars-la-Buissière. Lamoque a déclaré le 6 septembre dernier qu'il avait été envoyé à Charleroi le 16 août, en compagnie de

l'adjutant Gilot. C'est là qu'il a pu consulter par hasard la fiche de Gilot, le collègue de la BSR avec lequel il collaborait depuis un an sur ce dossier. Avec consternation, il a constaté à ce moment maints détails sur le rôle que Dutroux jouait depuis des années dans le kidnapping et le commerce d'enfants. Il y a lu pour la première fois qu'un ami de Dutroux possédait une voiture qui correspondait à un véhicule suspect figurant également dans le dossier de Julie et Mélissa, et aussi que Dutroux avait été impliqué dans une "affaire" à la fin du mois de juin 1995...

Doutrewé n'a découvert le dossier sur Dutroux que le lendemain, à l'hôpital où s'effectuait l'autopsie des dépouilles des deux filles. Selon Lamoque, l'adjutant de la BSR Jean-Marie Gilot avait reconnu volontiers que la direction de la gendarmerie lui avait interdit formellement de montrer le dossier Dutroux à des personnes n'appartenant pas à la gendarmerie, y compris aux magistrats qui dirigeaient l'enquête dans l'affaire de Julie et Mélissa.» (1)

La BSR de Seraing, qui travaillait en principe sous la direction du juge Doutrewé, a reçu au moins à trois reprises des données importantes sur Dutroux de la BSR de Charleroi, qui n'ont été transmises que par le canal interne de la gendarmerie. On sait que lors des réunions de coordination avec le juge d'instruction de Liège et la PJ, la BSR de Seraing ne communiquait que des informations vagues, sans importance ou négatives sur Dutroux.

La gendarmerie veut décider qui reçoit les informations

«A Charleroi, toute l'enquête interne de gendarmerie, l'"Opération Othello" a été exécutée dans le cadre de l'enquête sur le rôle de Dutroux dans les trafics de voitures, car ce volet ne relevait pas des compétences de la juge d'instruction Doutrewé à Liège. Sur ce point, la gendarmerie a fait appel à des magistrats de Charleroi qui, eux, n'étaient pas compétents en matière de recherche d'enfants disparus.» (1)

Est-ce la faute à Charleroi?

La conclusion de De Bock est sidérante. «Les informations de l'"Opération Othello" ont sans doute été retenues par l'état-major de la gendarmerie jusqu'au jour où une enquête sur les enfants disparus serait confiée exclusivement à la gendarmerie. C'est sans doute la raison pour laquelle le procureur Bourlet de Neufchâteau a bien reçu un dossier Othello lorsqu'il a commencé à enquêter sur la disparition d'une jeune fille à Bertrix. Ce qui a permis à la gendarmerie d'étaler soudain une masse de données et de marquer ainsi des points. Toute la stratégie trahit en ce sens un objectif clair : la gendarmerie veut déterminer elle-même quelles sont les enquêtes prioritaires. Outre ses gros moyens, son principal atout est une documentation énorme qui lui permet d'imposer aux parquets et aux magistrats sa propre

L'état-major de la gendarmerie responsable de la mort



Les explications de la gendarmerie ne font que confirmer qu'elle a dissimulé, aux juges de Liège et de Bruges, la mobilisation doit durer pour que toute la vérité éclate.

politique en matière de lutte contre la criminalité.» (2) Lundi 23 septembre, *De Morgen* rapporte la défense de la gendarmerie. Celle-ci aurait bien transmis «des informations importantes sur le rôle de Dutroux au parquet de Charleroi qui ont été classés sans suite». (3) Lors d'une réunion de coordination à Charleroi entre les BSR (gendarmerie) de Liège (Seraing, Grâce-Hollogne), Namur, Thuin et Charleroi, le 9 août 1995, organisée par le Bureau Central de Recherches (BCR) on conclut à la suspicion d'implication de Dutroux dans l'enlèvement d'enfants. On décide de contacter le parquet de Charleroi. Un adjutant de la BSR de Charleroi propose oralement aux magistrats d'ouvrir une enquête en la matière. Mais ceux-ci, selon

la gendarmerie trouvent l'information trop mince. Les gendarmes ne se rappellent plus de quel magistrat il s'agit. «Au cours de novembre 1995, la gendarmerie locale transmet alors une note de dix pages sur Dutroux au Procureur du roi de Charleroi, Marchandise, sous le titre d'"Opération Othello". Ces rapports n'auraient pas été transmis par le Procureur au juge d'instruction Lorent de Charleroi qui s'occupait de Dutroux lorsque celui-ci est arrêté en décembre 1995 pour la séquestration de trois jeunes.» (3) Si tout cela est vrai, il est évident que le Parquet de Charleroi a commis des négligences coupables. Mais pourquoi la gendarmerie transmet-elle ses informations à Charleroi et non pas à la juge de Liège en

charge de l'affaire Julie et Mélissa ou à Bruges qui s'occupe d'An et Eefje ? Pourquoi le BCR organise-t-il une réunion à Charleroi et pas à Liège ? Pourquoi les résultats ne sont-ils pas transmis à Liège ? L'enquête demandée par la gendarmerie au Parquet de Charleroi concernait-elle l'enlèvement d'enfants ou le trafic de voitures ? Si elle concernait les enfants, pourquoi le BCR demande-t-il au Parquet de Charleroi d'ouvrir une enquête, alors qu'il y a déjà une enquête en cours à Liège ? Les explications de la gendarmerie ne font que confirmer que l'"Opération Othello" a été dissimulée par la gendarmerie aux magistrats de Liège et de Bruges qui étaient chargés de retrouver les enfants. Ils confirment que la gendarmerie voulait

Comment se déroule une enquête judiciaire ?

Au départ, il y a un fait punissable. Ce fait est signalé par des témoins ou par la victime qui, en général, s'adressent aux services de police : gendarmerie ou police communale. Quand ces services de police interviennent, c'est dans le cadre de leur tâche judiciaire : la recherche de délits.

Sur les faits punissables qui leur sont communiqués, ils doivent alors informer au plus vite le parquet, compétent pour les recherches et les poursuites. Le parquet a lui aussi sa propre police : la police judiciaire, qui a aussi pour tâche de rechercher les délits. Les effectifs de la police

judiciaire comptent environ 1.400 personnes, alors que la gendarmerie et la police communale disposent chacune d'environ 18.000 hommes. Dans le cadre d'une enquête du parquet, la gendarmerie et la police communale peuvent aussi se voir confier des tâches d'interrogatoire, de

perquisitions... Elles doivent en établir les procès-verbaux et les transmettre au parquet. Dans les affaires graves, un juge d'instruction est désigné. C'est lui qui dirige l'enquête. Il peut arrêter quelqu'un et ordonner une perquisition. Quand l'enquête est achevée et que le parquet estime que

les faits sont prouvés, il établit une procédure pénale. Il s'agit d'un document qui réclame la condamnation des faits punissables desquels l'inculpé s'est rendu coupable. L'accusé est alors assigné devant un tribunal où il peut se défendre. Dans ce procès, le parquet représente

l'"intérêt général" ou l'intérêt de la société alors que l'accusé se défend, par exemple en plaidant son innocence, en avançant des circonstances atténuantes, etc. Le tribunal entend les deux parties et a pour tâche de former en toute indépendance un jugement impartial.

La gendarmerie et la mort des quatre enfants



de Bruges chargés de retrouver les enfants, les informations dont elle disposait.

une autorisation du Parquet de Charleroi pour mener officiellement sa propre enquête et pour doubler la PJ et Mme Doutrewé. Si elle avait reçu cette autorisation, elle aurait tout de suite étalé toutes ses informations et ridiculisé la PJ en charge de l'enquête à Liège.

En attendant, elle a préféré envoyer la PJ sur de fausses pistes ("la piste Dutroux ne mène à rien") et laisser l'enquête s'enliser. Au prix de la vie de quatre enfants. Sans doute n'aurions-nous

jamais appris cette vérité atroce, si le commissaire Lamoque n'avait pas par hasard feuilleté la farde du BSR Gilot.

Comme nous n'avons jamais su comment les enquêtes sur les Tueurs du Brabant wallon ont été sabotées. Cette fois-ci, la mobilisation doit durer pour que toute la vérité éclate.

1. De Morgen, 20 septembre 1996. 2. De Morgen, 20 septembre 1996. 3. De Morgen 23 septembre 1996.

Protégez-nous de la gendarmerie

Après le sabotage, l'état-major recourt au chantage

Il n'est pas encore clair laquelle des deux explications avancées pour le comportement de l'état-major dans l'enquête sur Julie et Mélissa est la plus plausible. Peut-être sont-elles vraies toutes les deux, mais l'une est aussi criminelle que l'autre. La première : l'état-major voulait protéger Dutroux. La deuxième : il a utilisé le dossier pour discréditer la PJ afin qu'à l'avenir les enquêtes sur les disparitions lui soient confiées.

Nous ne sommes pas les seuls à attirer l'attention sur cette soif insatiable de pouvoir de l'état-major de la gendarmerie. Dans un éditorial intitulé "Qui nous protégera de nos protecteurs", Edi Clijsters écrit dans *De Morgen* : «On a déjà posé dans le passé des questions angoissantes sur l'intervention — ou la non-intervention — de la gendarmerie. Souvenons-nous des Tueurs du Brabant wallon et des suspicions sérieuses à propos de la participation de gendarmes dans ces tueries. Suspensions jamais levées à ce jour... Les faits indiquent que (la gendarmerie) mine consciemment les autres services... Les faits montrent que la gendarmerie se manifeste encore plus que par le passé comme un Etat dans l'Etat, incontrôlable, et que cette soif de pouvoir est co-responsable du meurtre de quelques jeunes filles.» (1) La gendarmerie a réagi à ces accusations graves par le chantage et l'intimidation. Elle a envoyé au front

l'adjutant Van Keer, le chef du syndicat-maison de la gendarmerie, le Syndicat du personnel de la Gendarmerie. Celui-ci a sommé les hommes politiques et les magistrats d'arrêter leurs critiques sur la gendarmerie.

Les maîtres chanteurs

Il les a menacés de «dévoiler toutes les affaires que les parquets classent et il ne s'agit pas de celles contre le simple ouvrier». Comme le dit Yves Desmet dans *De Morgen* : «Il ne veut pas éradiquer le système qui met les personnalités au dessus de la loi... Non, il est prêt à couvrir tout cela du manteau de l'amour à condition qu'on n'entende plus un mot de critique à l'adresse de la gendarmerie. Si nous confirmons tous que ce corps ne compte que des éléments d'élite, alors les personnalités au-dessus de la loi n'ont plus rien à craindre. Il se taira dans toutes les langues sur les dossiers qu'il garde dans ses archives. C'est de l'intimidation pure et simple, du chantage dans le but d'étouffer toutes les critiques.» (2) Quel juge osera arrêter Van Keer ? Pour un gendarme, le non signalement d'un délit n'est-il pas punissable ?

La gendarmerie sait tout sur tout le monde

La gendarmerie est devenue un danger mortel pour les droits démocratiques. C'est

un corps nuisible dans la lutte contre la criminalité organisée. Nous en avons une nouvelle preuve tragique aujourd'hui.

Elle est un danger mortel parce que ses 17.000 hommes ont acquis le monopole de toute la collecte d'informations, tant politiques que criminelles. Depuis l'affaire du Westland New Post, où un agent de la Sûreté de l'Etat a été soupçonné de participation dans un meurtre commis par cette milice fasciste, celle-ci est fort affaiblie. Les juges de leur côté dépendent presque entièrement de la gendarmerie pour leurs informations. La police communale est dispersée et presque entièrement contrôlée par la gendarmerie. Avant les vacances, l'état-major de la gendarmerie et Vande Lanotte ont imposé une nouvelle répartition des tâches entre la gendarmerie et la Police Judiciaire. Si celle-ci est appliquée, la PJ (1.400 hommes) devra céder la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme à la gendarmerie. Aujourd'hui, celle-ci tente de s'emparer des enquêtes sur les disparitions.

Sous le prétexte de prévenir les crimes avant qu'ils ne soient commis, à travers sa politique dite pro-active, elle collecte en permanence des informations sur tout le monde. Cela lui permet de saboter et de manipuler les enquêtes, de faire du chantage envers qui elle veut. L'enquête sur Julie et Mélissa montre aussi que la démilitarisation de la gen-

darmarie est formelle. Pour un gendarme, la discipline envers ses chefs passe encore toujours avant toute autre considération, même la vie d'un enfant.

La rafle contre la station de TV Kurde démontre pourquoi la gendarmerie veut s'arroger le domaine de la lutte contre la grande criminalité. Sous ce prétexte, elle compte détruire les organisations révolutionnaires et l'opposition ouvrière et démocratique. Car c'est là sa tâche principale : l'espionnage, le fichage et la répression de l'opposition révolutionnaire, du mouvement ouvrier et démocratique. C'est à cela que ses 18.000 hommes consacrent plus de la moitié de leur temps. Elle dispose d'informations détaillées sur toute organisation révolutionnaire et progressiste, sur toutes les délégations combattives. Elle est capable d'occuper sur une nuit tous les points stratégiques en Belgique et d'arrêter tous les révolutionnaires et les délégués combattifs.

Ce sont surtout les socialistes VDL et Tobbacq qui ont étendu les pouvoirs de la gendarmerie les dernières années. Ce sont encore eux les seuls qui prennent la défense des agissements criminels de l'état major. Ce sont encore eux qui concluent des accords de coopération avec les tortionnaires du régime fasciste turc.

Pour conjurer le danger mortel, une seule solution : la dissolution de la gendarmerie. Car le danger est dans les tâches, les structures, la mentalité et les forces de ce corps. Nous avons besoin d'une police judiciaire destinée uniquement à la lutte contre la grande criminalité et la criminalité en col blanc. Toutes les autres tâches peuvent être reprises par la police communale ou une police de la circulation. Tous ces corps de police et la Justice doivent être soumis au contrôle démocratique de la population. Ce contrôle peut prendre des formes différentes : l'élection des juges, l'accès des victimes à certains dossiers d'enquête, des enquêtes publiques sur certaines enquêtes judiciaires après plainte des victimes.

1. De Morgen, 20 septembre 1996. 2. De Morgen 23 septembre 1996.



Pour étouffer toutes les critiques, la gendarmerie pratique le chantage et l'intimidation pure et simple.

«L'espoir fleurit sur les mille collines»

Dirk Tuypens : c'est mon devoir de témoigner de ce que j'ai entendu au Rwanda

Dirk Tuypens, acteur à la BRTN, a séjourné au Rwanda au mois d'août. Il y a rassemblé des témoignages et des faits relatifs au génocide et plus spécialement à la responsabilité de l'Eglise dans ces événements. Pendant une action à Maredret les 7 et 8 septembre, il a apporté un témoignage poignant.

Frank Sonck

Dirk Tuypens. Le 8 août 1996, je grimpe le chemin de terre qui mène au Monastère des Soeurs Bénédictines à Sovu, près de Butare. Deux fois encore, les 14 et 25 août, je visiterai cet endroit pour y entendre les témoignages de quelques femmes survivantes du massacre qui a coûté la vie à sept mille autres personnes.

Dépaysé, j'entre dans les chambres de ce qui était, il y a deux ans, un dispensaire qui tournait bien. Je ne sais pas ce que je dois sentir. J'impose à mes sens un effort extrême pour saisir quelque chose de la fureur qui a régné ici. Mais ce qui s'est passé ici dépasse tout entendement. Tant de haine, tant de peur, tant de mort. La mort était en vente libre. On l'a vendue à profusion. Les clients étaient connus depuis longtemps, la vente conclue depuis longtemps. Ici, on n'a plus négocié. L'indication erronée sur le passeport, les traits suspects, refus de haïr, refus de tuer... On n'a plus rien demandé. C'était le prix juste. Les bouchers de la haine ont affûté leurs outils. Et à sept mille reprises, ils ont accompli leur tâche.

Ici pas d'issue ! Personne ne s'échappe de cet accord. Vous auriez dû y songer plus tôt ! On vous en a informé à plusieurs reprises, dans nos écoles, nos églises, notre loi : ce pays ne vous appartient plus ! Il n'y a plus de place pour vous ! Mais vous êtes restés ! Vous pensiez encore représenter quelque chose ici ! Mais vous n'êtes rien ! Cafard, tel est votre nom ! Prenez maintenant ce que vous avez acheté, pour votre vaine prétention ! Et ne vous faites pas de souci ! Il y a assez pour sept mille, pour bien plus encore ! Bien plus que sept mille fois la haine habite nos machettes, nos marteaux, nos grenades, notre essence, notre feu, nos fusils et nos mains ! Notre faim est bien trop grande pour être rassasiée par sept mille morts ! Les traces de la mort sont passagères. Le sang est avidement absorbé par la terre, les cadavres digérés dans son sombre intérieur. Et pour le passant ignorant, il n'y a ici qu'un dispensaire endommagé qui ne révèle que par quelques détails la vague de brutalité qui l'a dégradé à ce point. Vénérande, Adèle, Séraphine, José, Domitile. Femmes de cette colline pelée. Où sont



Dirk Tuypens livre son poignant témoignage devant les portes de l'abbaye de Maredret, lors de l'action de protestation de la LAI à laquelle une centaine de personnes ont participé.

les hommes qui vous ont ici choisies pour femmes, qui ont fait vos enfants, qui vous ont bâti une maison ? Où sont vos pères et vos

mères qui vous ont choyées, qui ont travaillé la terre pour vous ? Où sont vos fils, vos filles, vos frères et soeurs qui ont grandi ici,

ont joué ensemble ici, se sont aimés ici ? Vous me parlez dans la langue de vos parents, la langue de votre peuple. Vous me confiez votre récit. Je ne comprends pas votre langue. Mais votre voix trahit le poids insupportable que vous portez. Je n'ai aucune prise sur ce qui s'est passé devant vos yeux. Il n'y a aucune possibilité de dire comment se produit l'épouvantable. Les mots que je dis sont, en tout temps, scandaleusement insuffisants. Sachez que c'est entièrement en dehors de ma volonté. Aujourd'hui, 8 septembre 1996, je parle pour la première fois. Mais je ne fais que prêter ma voix à ceux dont j'ai entendu le témoignage. Car je sais — Vénérande, Adèle, Séraphine, José, Domitile — pourquoi vous avez encore une fois raconté cette histoire. C'est en raison de cette aspiration insatiable qui, pour la justice, doit se réaliser : «Donnez-nous l'occasion de nous rendre dans votre pays ! Amenez-nous chez soeur Gertrude Mukangango et soeur Marie-Kizito Julienne Mukabutura, là où elles se cachent de nous, dans votre pays. Pour que nous puissions leur dire en pleine figure : Nous sommes venus à sept mille à la porte de votre monastère, fuyant les milices meurtrières, nous vous avons suppliées de nous protéger, mais vous nous avez refusé l'accès à votre monastère, vous nous avez chassés, vous avez même lâché les chiens assassins, vous leur avez donné nos noms, vous leur avez fourni l'essence avec laquelle ils nous ont brûlés, vous avez regardé pendant qu'ils nous massacraient ! Regardez-nous, et dites-nous, si vous le pouvez, droit dans notre visage, dites-nous que ce n'est pas vrai !» Vénérande, Adèle, Séraphine, José, Domitile... je porte en moi votre aspiration. Je ne remplis que mon devoir de le dire en votre nom. Jusqu'au jour où votre vœu devienne réalité, ma voix sera la vôtre. Derrière les murs du couvent de Maredret et du cloître d'Ermeton, la haine se cache, la haine s'alimente, la haine a la parole. Aujourd'hui, la parole est à la vérité. Et la vérité est, mes chères soeurs Gertrude et Kizito, que votre plan diabolique a échoué. Ce n'est plus la haine qui dirige votre pays, c'est l'espoir qui fleurit sur ses mille collines. Les morts ont été enterrés. Pas une larme ne vous revient. On est debout et on regarde devant soi, sur chaque visage apparaît un sourire joyeux. Je termine par quelques mots qui expliquent pourquoi je parle ici aujourd'hui et pourquoi je ne cesserai pas de parler jusqu'à ce que justice soit faite. Ce sont les mots du sous-préfet de Gikongoro, des mots qu'il m'a dits à l'endroit où 20.000 personnes ont été rassemblées pour être ensuite abattues sans pitié : «N'oubliez pas ce que vous avez vu ici ! Racontez-le partout où vous pouvez ! Aidez-nous. Car nous avons le coeur lourd!»

Pétition à l'adresse du gouvernement belge

Arrêtez les assassins rwandais en Belgique ! Un million de Rwandais, des Tutsi et des Hutu démocrates, femmes et enfants, hommes et vieillards ont été massacrés en avril-juillet 1994 : coupés en morceaux à la machette, le crâne enfoncé par des gourdin et des marteaux, brûlés vifs, déchiquetés à la grenade, noyés dans les latrines. Aujourd'hui, des dizaines d'assassins rwandais et de responsables du génocide habitent en Belgique, protégés par le gouvernement. Parmi eux : Séraphin Rwabukumba, beau frère de Habyarimana et financier des Interahamwes et de la radio de la haine "RTL"; Vincent Ntezimana, idéologue fasciste et auteur des dix commandements aux Hutu, responsable de la mort de dizaines d'intellectuels à l'université de Butare; le colonel Augustin Nindiliyimana, chef de la gendarmerie de Habyarimana; Mbonyumutwa Shingiro, leader du parti MDR faction Power; Jean-Baptiste Butera, sous-préfet de Kigali, organisa-

teur des attaques. Depuis 1992, des milices Interahamwe ont été formées par l'armée dans le but d'exterminer les Tutsi. Le gouvernement belge le savait. Depuis décembre 1993, le gouvernement belge était informé des préparatifs directs du génocide. Il a laissé faire. Au début du génocide, en avril 1994, la Belgique a retiré ses troupes qui stationnaient au Rwanda sous l'autorité de l'ONU. Par cette décision, le gouvernement belge s'est rendu complice du régime génocidaire dont les intentions et les plans étaient connus. L'armée belge a livré des milliers de Rwan-

dais aux assassins, notamment à Kicukiro et à Ndera, se rendant coupable de non-assistance à personnes en danger de mort. Après le génocide, par son opposition et son hostilité au nouveau gouvernement rwandais d'unité nationale, le gouvernement belge a continué à prendre la défense des forces ethnistes-racistes. Il a permis que des dizaines d'assassins et de responsables du génocide viennent en Belgique et s'y installent. Les soussignés :

- exigent que tous les Rwandais qui séjournent en Belgique et contre lesquels des accusations de génocide et de meurtres sont portées,

soient arrêtés et extradés au Rwanda pour y être jugés;

- demandent la formation d'une commission d'enquête parlementaire sur la responsabilité des autorités belges et leur complicité avec le régime rwandais au moment de la préparation et de l'exécution du génocide;
- exigent que le gouvernement belge cesse son opposition et son agitation contre le gouvernement rwandais, qu'il cesse tout appui aux forces ethnistes et qu'il offre une aide conséquente à la reconstruction du pays détruit par ces mêmes forces.

Nom	adresse	signature

A renvoyer à la campagne Mille Collines, secrétariat de la Ligue Anti Impérialiste, 68 Rue de la Caserne, 1000 Bruxelles. Tél : 02/513 53 86

Grève de la faim à Bruxelles de familles basques

Contre les conditions de détention dans les prisons espagnoles et françaises

543 prisonniers politiques basques détenus dans des prisons espagnoles et françaises sont soumis à un régime spécial visant à briser leur résistance physique et morale. Leurs familles, réunies dans l'organisation "Senideak Gureak", ont lancé un large mouvement de solidarité. La semaine dernière, elles ont commencé une grève de la faim dans six capitales européennes, dont Bruxelles.

Tony Busselen

Lorsque j'entre dans l'église Saint-Boniface à Bruxelles, où une cinquantaine de grévistes de la faim sont rassemblés, plusieurs activistes m'interpellent. Ils me montrent une carte avec la photo de leur proche et la liste des diverses prisons où il a été détenu ces dernières années. Il s'agit de l'une des méthodes de la "politique d'intégration" menée par le gouvernement espagnol à l'égard des prisonniers politiques basques : ceux-ci sont constamment déménagés d'une prison à l'autre, d'une cellule à l'autre.

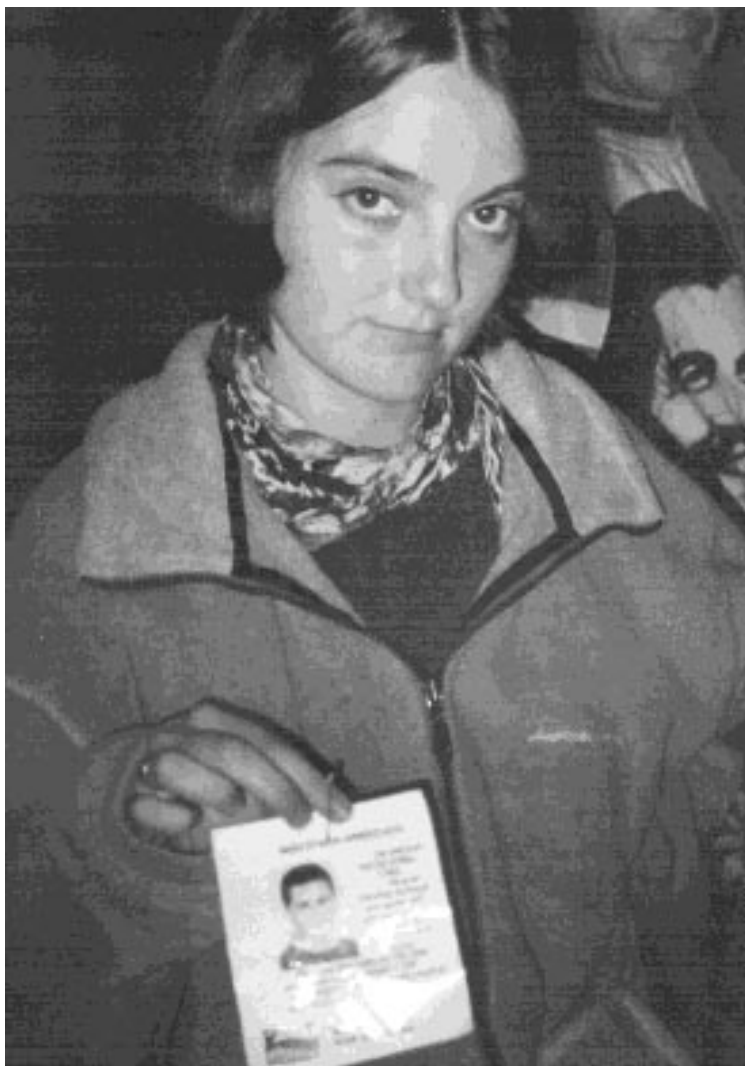
Raquel m'explique que son mari, José Antonio Fernandez Hernando, a changé quatorze fois de prison en douze ans. On l'a ainsi transféré jusqu'aux Iles Canaries et à Melilla, une base militaire espagnole du nord de l'Afrique. Les visites, limitées à 20 minutes, ne sont autorisées que pendant les jours ouvrables. Raquel n'est pas mise au courant des transferts de son mari, de sorte qu'il lui est arrivé

quelque fois de faire un long voyage pour apprendre que son pari n'était plus là. Hernando n'est nullement une exception : des 543 prisonniers politiques, 507 sont détenus dans des prisons très éloignées du pays basque.

Neuf détenus décédés par manque de soin

Les visites se déroulent également dans des conditions indignes. Le local des visites est le plus souvent sordide, la communication se fait via un microphone et le prisonnier se trouve derrière une vitre. Les entretiens sont ostensiblement enregistrés sur cassette.

L'absence de droits est extrême : depuis 1987, neuf prisonniers sont décédés parce qu'ils avaient été privés des soins médicaux nécessaires. 350 cas de sévices ont été signalés, la plupart du temps pendant les transferts d'une prison à l'autre. La liste des injustices est interminable. La loi espagnole prévoit la possibilité d'une libé-



Raquel, une des grévistes de la faim, montre la photo de son époux. Il a été changé de prison quatorze fois en douze ans.

tion anticipée conditionnelle lorsque le prisonnier a purgé les 3/4 de sa peine. Mais des 125 prisonniers

basques qui remplissent cette condition, aucun n'a bénéficié de cette mesure.

Par leur combat, les familles basques veulent défendre les droits fondamentaux des prisonniers ainsi que leurs propres droits. Depuis le 18 décembre 1995, une grève de la faim permanente se tient dans la cathédrale San Sebastian, où quinze grévistes se relayent chaque semaine. Tous les lundi matin, une action de protestation se déroule dans toutes les villes basques. Les 31 décembre, 30 mars et 22 juin, des manifestations ont réuni chaque fois des dizaines de milliers de personnes.

La détermination de ces gens est évidente : ils ne s'arrêteront pas tant que les droits des prisonniers basques en Espagne et en France ne seront pas respectés. Leur message s'adresse à tous les démocrates d'Europe : l'Europe de Maastricht et de la norme des 3 % sera aussi celle de la répression inhumaine contre toute opposition fondamentale. Le combat pour les droits fondamentaux des prisonniers politiques basques s'inscrit dans la lutte contre cette Europe du grand capital.



La manifestation d'Amnesty financée par Taiwan !

Une troupe sportive belge attirée par des mensonges à Paris

Contactée pour une activité "culturelle" à Paris, une célèbre troupe belge d'acrobatie chinoise s'est retrouvée dans une manifestation organisée par Amnesty International et financée par Taïwan... Voici leur récit.

«Un proverbe populaire chinois dit : "Prends garde à celui qui a revêtu la peau de l'agneau, dessous bat le coeur du loup."

Groupe sportif d'acrobatie chinoise, nous sommes très sollicités étant donné la qualité de nos démonstrations. Ce que nous avons vécu en mai 1996 peut paraître incroyable, et pourtant... En ce mois de mai, la campagne d'Amnesty international bat son plein. Pour cible, la Chine socialiste ! Nos équipes sont des habituées de ce pays. Pour cause, nous nous y rendons régulièrement afin de participer aux compétitions locales ou encore à des stages ou des cours de spécialisation.

C'est à cette époque que nous sommes contactés par Amnesty. A l'unanimité, nous refusons de

cautionner leurs actions par notre présence. Amnesty insiste à de nombreuses reprises, mais nous restons inflexibles.

Vient ensuite un appel téléphonique émanant d'un correspondant asiatique, domicilié à Bruxelles. Il nous propose une démonstration à Paris, nous en fixe la date et propose une rémunération qui dépasse de loin les sommes que nous percevons d'habitude.

Il faut savoir que si le contrat écrit est de coutume en Occident, il est très rarement utilisé par les Orientaux. A parole donnée, parole respectée ! Nous connaissons cette forme de relation et nous n'avons jamais connu de déboires. A notre demande de description de la manifestation, il nous est répondu que celle-ci est à vocation culturelle et promotionnelle de différents secteurs économiques du continent asiatique.

Le jour précédant la manifestation, la même personne nous confirme notre participation, nous indique le lieu de la manifestation, nous donne le numéro d'un

téléphone portable et répète que nous serons rémunérés avant notre prestation.

Le lendemain, nous nous rendons donc à Paris, place de la Bastille, à 14 h. A la vue des plaques d'immatriculation belges de nos véhicules, une Chinoise se précipite vers nous : "Merci, merci d'être venus !" Au même moment, nos visages se figent : une banderole est installée sur la place : "Tien An Men Remember". Ma réaction est spontanée : "Vous n'allez quand même pas nous dire que vous nous avez fait venir pour ça !" "Allons déjeuner, je vais vous expliquer", s'exclame-t-elle.

Nous sommes aussitôt installés dans un restaurant et priés de commander ce que nous désirons. "La République Populaire de Chine peut se passer d'athlètes chinois comme vous. Il n'y a aucun danger à donner une représentation ici. N'ayez pas peur des cocos chinois !", dit-elle. Et elle dépose sur la table une somme qui dépasse largement la somme prévue.

Décidé à cerner l'origine du leurre,

je lui demande qui finance la manifestation et notre participation. "Taïwan !, répond-elle, mais nous ne pouvons l'afficher, vous comprenez..." Après lui avoir fait part de ce que je pensais de la perfidie de la méthode utilisée, je lui affirme le plus catégoriquement possible que nous refusons de nous produire. La discussion s'emballa. Le culot de l'interlocutrice va jusqu'à nous laisser un délai d'une heure pour réfléchir et à laisser l'enveloppe contenant l'argent sur la table.

A son retour, elle explique le désarroi des organisateurs, notre spectacle devant être l'apothéose de cette manifestation. Rapide tour de table de nos membres : "Niet !" Son sourire se transforme en rictus rageur.

De mon côté, c'est la satisfaction et je lui déclare : "Il n'est pas facile d'expliquer aux jeunes le rôle politique d'une organisation telle qu'Amnesty, étant donné la notoriété que vous attribuez les médias. Mais, aujourd'hui, vous nous avez montré votre vrai visage

et cela vaut toutes les explications. Et en fin de compte, nous vous disons merci !" Et nous la laissons là, non sans avoir perçu nos frais de voyage !»

Débat : deux visions sur la Chine

Amnesty International et l'Association Belgique-Chine : "Deux visions sur les droits de l'homme en Chine". Avec Philippe Hensmans et Patrick Pauwels (Amnesty), Clothilde Litt et Marcel Deprez (ABC). **Judi 3 octobre, 20h**, salle Amazone, rue du Méridien 10 à Bruxelles (Saint-Josse). P.A.F. : 80 F. Organisation : A.B.C. asbl. Info : 02/217 10 62.

EN BREF

Allemagne

Lübeck :
le Parquet minimise
l'attentat raciste

Lundi dernier, a débuté le procès contre le Libanais Safwan Eid, accusé d'avoir incendié le centre d'asile de Lübeck. Il aurait voulu régler de cette manière une querelle de voisinage. Pourtant, au lendemain de l'attentat, la police avait arrêté quatre jeunes gens de Grevesmühlen, petite ville est-allemande toute proche, liés au milieu d'extrême droite local. Le lendemain, ils étaient libérés.

L'avocat de Safwan Eid a demandé pourquoi le Parquet ne prêtait plus attention au fait que trois d'entre eux avaient les cheveux brûlés, sans pouvoir y apporter d'explication sensée. Par ailleurs, le Parquet reconnaît qu'il n'est pas sûr que le feu ait éclaté au premier étage de la maison. Un expert de la défense estime que le foyer de l'incendie se trouvait dans une annexe au rez-de-chaussée et qu'il pouvait donc très bien avoir été causé par un attentat.

C'est précisément ici qu'on a retrouvé le cadavre d'un Africain déjà mort au moment où l'incendie a éclaté. (*De Standaard*, 17 septembre 1996)

Chili

Pinochet remercié,
manifestants gazés

Le Chili est présenté comme un pays où la démocratie a été rétablie "parce que des élections ont eu lieu". Le dictateur Pinochet est pourtant resté longtemps à la tête de l'armée. A son départ, le 12 septembre, ses partisans se sont rassemblés dans la capitale Santiago. Ils portaient des calicots disant "Merci" et "Mission accomplie". Au même moment, des équipes de policiers anti-émeutes dispersaient des manifestations d'étudiants protestant contre la célébration du 23ème anniversaire du coup d'Etat qui renversa Salvador Allende. (*El Mundo*, 13 septembre 1996)

France

Le père d'une victime
de la violence dénonce
l'extrême droite

Michel Bourgat, père de Nicolas, l'adolescent tué lundi 9 septembre à Marseille, a regretté la venue de Le Pen dans la ville le jour des obsèques de son fils. «Je voudrais que tout le monde se mobilise pour tenter d'arrêter les fabriques d'assassins, a ajouté le docteur Bourgat. Il ne faut plus que des jeunes vivent dans des conditions intolérables et soient laissés à l'abandon comme des fauves.»

Le Pen a dénoncé ce meurtre commis par «deux voyous d'origine maghrébine». Des manifestants du FN ont troublé le rassemblement silencieux, mercredi 11 septembre, sur les lieux du drame. Ils ont distribué des tracts et chanté La Marseillaise. Des slogans racistes ont été scandés et un passant d'origine maghrébine a été violemment apostrophé.

De jeunes amis de Nicolas sont intervenus : «Vous n'avez pas le droit, Nicolas n'aurait pas voulu ça.» (*Le Monde*, 13 septembre 1996)



Malgré les "accords de paix", Israël reste le maître absolu et cette petite fille palestinienne n'a toujours aucun droit.

Paix ? A quel prix ?

Le peuple palestinien désenchanté par la "paix"

Malgré les "accords de paix", Israël ferme
des villes, confisque des terres, emprisonne
et reste seul maître du développement éco-
nomique palestinien. Le docteur Djedallah
(FDLP) témoigne.

Léa Mathy, depuis Jérusalem

Selon le docteur Djedallah, du Front Démocratique pour la Libération de la Palestine, Israël a négligé ses obligations définies par l'ONU durant 29 ans. Les institutions hospitalières et autres infrastructures n'ont pas évolué. Les hôpitaux de référence palestiniens vivent actuellement une situation critique. Depuis février, la fermeture des villes a affecté un million d'enfants n'ayant pas pu être vaccinés à temps. Soit parce que les vaccins n'avaient pu être acheminés vers les dispensaires, soit parce que les médecins ou les familles n'avaient pu se déplacer. Le bouclage de Jérusalem conduit les hôpitaux à la faillite. La mortalité infantile est de 50 pour 1.000 en

Palestine, alors qu'elle n'est que de 8 pour 1.000 en Israël

Le taux de chômage a atteint 80% à Gaza et 35% en Cisjordanie. Quand un Palestinien a la chance d'avoir un travail, son revenu est cinq à six fois plus bas que celui d'un Israélien. Pourtant, Israël inflige aux Palestiniens des impôts cinq fois supérieurs aux Israéliens.

82% de l'eau potable des nappes aquifères de Gaza dessert 700 colons israéliens alors que les 18% de l'eau restante doivent satisfaire un million de Palestiniens.

Environ 80% de la population israélienne est opposée à la paix. Israël maintient la fermeture et la confiscation des terres. La moitié du territoire initial a été annexée la première fois;

puis, de la moitié restante, 78% ont encore été annexés. Restent 22% de territoires autonomes acceptés par les autorités palestiniennes. L'extension de l'autonomie vise à accorder 30% des 22%, ce qui revient à 7% du territoire initial. Israël balaye les témoignages de l'histoire arabe dans la ville, les remplace par des signes juifs et refuse de reconnaître l'existence des familles arabes qui y vivent depuis 3.000 ans.

Les autorités palestiniennes ont installé un système répressif absorbant tous les subsides afin de payer les forces de police qui condamnent et torturent. Travailleurs et Likoud traitent de plus en plus les Palestiniens comme une minorité ethnique. La population palestinienne a besoin d'aide : elle est menacée par la famine, l'emprisonnement, la torture, et les soins de santé, le logement, l'éducation ne sont plus garantis.

Le Dr. Djedallah parlera à Bruxelles au Centre Internationale 1er octobre prochain (voir p.19).

De Clovis
au FN

La semaine dernière en France, "fille aînée de l'Eglise", le pape a commémoré le 15ème centenaire du baptême de Clovis, roi des Francs. Les manifestations ont été financées par des fonds d'Etat : incroyable dans le pays de la Révolution française ! L'événement a été préparé de longue date par des comités catholiques intégristes ainsi que des membres du FN.

Monseigneur Gaillot, l'évêque des démunis, dénonce l'hypocrisie de l'événement : «La République, qui sait se montrer si bonne fille avec l'Eglise quand il s'agit de commémorer Clovis, sait aussi envoyer les forces de l'ordre pour évacuer avec brutalité des Africains, quitte à saccager une église et à casser un symbole. Dans un cas, responsables de l'Eglise et de l'Etat marchent main dans la main, alors que dans l'autre, l'épiscopat français se tait.» (*Le Monde*, 18 février 1996)

Vocabulaire
du PCF

Cela fait des dizaines d'années que le Parti communiste français a rayé la révolution de son agenda. Le vocabulaire a tenu plus longtemps. Mais aujourd'hui, dans son programme pour "le dépassement du capitalisme", l'ennemi n'est plus le Capital et la bourgeoisie, mais "l'argent" et la "droite". Le PCF veut construire une "alternative de gauche, de progrès" dans laquelle socialistes et écologistes sont les bienvenus. Dans son langage révisé, des termes tels que "ouvriers" ou "travailleurs" ont disparu : le PCF s'adresse aux "salariés" et aux "citoyens". Les "forums" et "ateliers de réflexion" remplacent désormais les meetings, et les syndicalistes et militants ne sont plus que des "acteurs du mouvement social". Pour résoudre leurs difficultés, il faut s'en prendre à «l'argent pour l'argent et proposer des droits et pouvoirs nouveaux pour les salariés et les citoyens» (*L'Humanité*, 21 mai 1996).

Il ne reste plus au PCF qu'à revoir le nom de "communiste".

Kurdistan : manoeuvres de l'Otan

400 soldats belges dans la sale guerre de la dictature turque

Serge Thiry

La semaine dernière encore, la Cour Européenne des droits de l'homme a condamné très fermement l'action de l'armée turque dans le village Kurde Keleci en 1992-1993 : «La mise à feu préméditée et consciente de ces maisons est une violation flagrante de leur droit au respect de leur vie familiale, leur maison et leur propriété.»

Mais alors que l'Europe défend du bout des lèvres les droits de la population kurde, dans sa répression contre le mouve-

ment kurde le gouvernement turc n'a qu'à claquer des doigts pour que l'Europe vole à son secours. (voir p. 2 et 3). Et les gouvernements européens vont plus loin encore...

Du 22 septembre au 3 octobre, 400 soldats belges participent aux manoeuvres de l'OTAN dans le Nord-Est de la Turquie. En pleine région kurde, trois cent mille soldats turcs y font régner depuis des années un régime de terreur contre la population kurde et contre le PKK (Parti du Travail du Kurdistan). Avec l'OTAN les soldats belges

soutiennent les massacres contre les Kurdes. En ce moment même, l'armée turque prépare une nouvelle offensive d'envergure contre la guérilla dans le nord de l'Irak.

En outre, ces manoeuvres de l'OTAN préparent sans nul doute des interventions plus importantes encore dans cette région stratégique. Les champs pétrolifères du Golfe et du Caucase sont proches. Les compagnies pétrolières occidentales veulent transporter le pétrole du Caucase par des

pipelines à travers les régions turques et kurdes.

Leurs bénéfices doivent être garantis par l'armée turque fasciste et la machine de guerre de l'OTAN, même au prix de dizaines de milliers de morts dès aujourd'hui.

Le ministre belge des Affaires étrangères, Derijcke (SP) et celui de la Défense, Poncelet (PSC), participent pleinement à ces actions.

Nous exigeons le retrait immédiat des soldats belges et la dissolution de la machine de guerre de l'OTAN.

Ana Fidelia Quirot, fille de la révolution cubaine

A nouveau championne du monde, après un grave accident

Ana Fidelia est championne du monde en titre des 800 mètres. Gravement brûlée dans un accident il y a quelques années, personne n'aurait osé prédire qu'elle parviendrait un jour à se hisser à nouveau au sommet.

Katrien Demuyck

Ana Quirot, 33 ans, est l'un des nombreux exemples que Cuba nous offre d'une société socialiste où chaque enfant bénéficie des mêmes chances, entre autres dans le domaine des sports. Le 22 janvier 1993, elle a été victime d'un grave accident domestique. Souffrant de brûlures au troisième degré sur presque tout le corps, elle avait perdu l'enfant dont elle était enceinte et on avait craint pour sa vie. En Occident, on ne lui donnait plus d'avenir comme athlète. Mais à peine deux ans plus tard, après de nombreuses opérations, elle est à nouveau arrivée au sommet. Ana Fidelia témoigne qu'elle n'aurait jamais réussi sans les soins médicaux, gratuits à Cuba, ni sans le soutien du peuple cubain.

Le sport pour le peuple

A Cuba, le sport n'est pas une affaire d'argent. Le 12 octobre prochain, lors de la fête de solidarité pour "Cuba Socialista" à l'ULB, des exposés nous expliqueront comment Cuba parvient, chaque fois, à décrocher les plus hautes distinctions sportives aux compétitions mondiales.

A Atlanta, les athlètes cubains

ont obtenu neuf médailles d'or, huit médailles d'argent et huit médailles de bronze. Cuba figure ainsi à la huitième place dans le classement général et à la première place des pays du tiers monde. Avec une médaille par 440.000 habitants, Cuba dépasse largement les Etats-Unis en nombre de médailles par habitant.

Solidarité avec Cuba

Ces performances sportives sont d'autant plus remarquables que le pays traverse de graves problèmes économiques et subit les conséquences de l'embargo encore renforcé par les Etats-Unis. Les clubs sportifs cubains ont donc beaucoup de problèmes matériels à surmonter. Vous pouvez soutenir le développement du sport à Cuba, par exemple, en aidant à récolter du matériel sportif. La ligne de solidarité de la Ligue Anti-impérialiste et "Initiative Cuba Socialista" se chargent d'acheminer ce matériel vers Cuba.

Vous pouvez également manifester votre solidarité en participant, éventuellement avec votre classe ou votre club sportif, à l'un des joggings que nous organisons à Gand et à Bruxelles, respectivement les 9 et 16 octobre !



A son retour d'Atlanta, Ana Fidelia Quirot a été accueillie en héros. A l'aéroport, Fidel Castro l'a félicitée, avec toute l'équipe olympique cubaine, pour leurs formidables performances aux jeux.

Initiative Cuba Socialista - 12 octobre - ULB

14-15h30. Mayda Alvarez Suarez et Ana Fidelia Quirot, "Deux femmes, deux générations, une révolution"
16-17h30. Ana Fidelia Qui-

rot, "Sport pour le peuple".
Mayda Alvarez Suarez, "Les femmes pour Cuba, une révolution dans la révolution".

Refuges pour femmes inutiles à Cuba

Visite de la Fédération des femmes cubaines

Katrien Demuyck

La Fédération des femmes cubaines (FMC) est un acteur important de la révolution. Elle est le premier mouvement de masse ayant vu le jour après la révolution de 1959. Avec ses trois millions de membres, elle est peut-être le plus grand mouvement de femmes au monde. La Fédération oeuvre pour l'égalité des droits des femmes et leur intégration dans la vie politique, sociale et économique. La révolution cubaine a résolument opté pour le socialisme et la justice. Le principe "à travail égal, salaire égal" n'est pas seulement inscrit dans la loi mais appliqué dans la pratique. L'accès au travail est égal pour les hommes et les

femmes. La discrimination est sanctionnée par la loi. Les femmes cubaines sont représentées dans tous les organes politiques, à tous les niveaux et dans tous les organes de décision. 23 % des parlementaires sont des femmes (contre 16 % en Belgique). Cette situation relativement favorable n'empêche pas les femmes cubaines de poursuivre leur combat pour une représentation égale.

A Cuba, la scolarité obligatoire s'applique à tous les enfants de 5 à 16 ans. En outre, l'enseignement est gratuit. Beaucoup de femmes ont suivi des études supérieures et exercent un emploi correspondant à leur diplôme. La combinaison entre le travail à l'extérieur et les

charges familiales est possible grâce à un large réseau de garderies. Le planning familial est devenu une pratique courante grâce au développement des soins de santé. Mais il y a encore beaucoup à faire. Comme toutes les femmes du monde, la femme cubaine est encore souvent confrontée au machisme. Même si la société cubaine a déjà réalisé d'énormes progrès. Cuba dispose d'un "Code de la vie familiale", qui défend l'égalité dans la famille. Si l'homme refuse, par exemple, de faire le ménage ou de s'occuper des enfants, c'est une raison valable de divorce. Lors de la fête de solidarité avec Cuba le 12 octobre prochain à l'ULB, Mayda Alvarez Suarez parlera de la situation de la

femme cubaine. Elle est membre du secrétariat national de la FMC et directrice du Centre de recherche psychologique et sociologique du ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement.

Mayda Alvarez a participé en tant que conseillère technique à plusieurs missions internationales, comme la Réunion régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes en vue de l'Année internationale de la Famille, ou la Conférence mondiale sur la population et le développement. Avec Ana Fidelia Quirot, elle participe à la conférence "Deux femmes, deux générations, une révolution". Elle est l'oratrice principale de la conférence "Les femmes pour Cuba, une révolution dans la révolution".

AGENDA

Anvers

Lundi 30 septembre, 20h

"Penseurs politiques africains. Le panafricanisme et le nationalisme africain. Nkwame Nkrumah", par Mohammed Hassan (Ethiopie). En anglais, traduction en néerlandais et français. Infocentrum PVDA, Van Arteveldestraat 5, Antwerpen (près de la gare centrale). Org. : Ligne d'alarme antiraciste, Frontières ouvertes, Ligue Anti-impérialiste. Info : 03/366 05 69.

Anthisnes

Dimanche 6 octobre, à partir de 10h

"Cérémonie du Bois des Steppennes à Anthisnes". Salle communale d'Anthisnes Dépôts de fleurs, cortège de voitures, banquet. Org. : Front de l'Indépendance. Info : 04/388.15.28.

Annonce publicitaire

Au Centre International
Bd.M.Lemonnier 171, 1000Bruxelles02/513.79.41

27 sept., à 20 h. En français. 100 F.

Peut-on faire confiance à la gendarmerie et à la justice après l'affaire Dutroux?

Débat avec Francine LYNNA, Michel BOUFFIOUX, Jan WILLEMS & Herwig LEROUGE.

1er oct., à 20 h. En français. 100 F.

La lutte du peuple palestinien pour sa survie

Débat avec Latifa TABICH, Dr. DJEDALLAH & Léa MATHY.

3 oct., à 20 h. En français. 100 F.

Cuba - Haïti: une comparaison

Mario Edgard BEAULIEU, membre fondateur de MEN AN MEN - HAÏTI.

4 oct., à 20 h. En français. 100 F.

Tentation génocidaire et réaction répressive au Burundi

Débat avec Marc MANIRAKIZA, Axel DE BACKER & Jean-Marie NACKERS.

5 oct., à 16h30. Entrée libre.

Apéritif Poétique

Bart VONCK (néerlandoph.), Jean-Louis CROUSSE (francoph.) et Silvia VAINBERG (hispanoph.)

Musique: Johan DECLUS, guitare & vielle à la roue.

Bon

- Je veux assister à la journée de solidarité du 12 octobre
- Je m'inscris / avec mon club sportif / mon école / individuellement au jogging
- Participer au festival international des jeunes à Cuba (été 97) m'intéresse
- Envoyez-moi le mensuel Solidarité Internationale (octobre 96) avec un dossier spécial "Démocratie à Cuba" (100 F)

Nom, prénom :

Rue, n° :

Code postal :

Commune :

Tél. :

Age :

Nom club/école :

A renvoyer à Initiative Cuba Socialista, 68 rue de la caserne, 1000 Bruxelles

Hautes Ecoles : la grande dérégulation

Professeurs et élèves font les frais de la réforme

Il n'y a pas que le secondaire frappé par les restrictions budgétaires. L'enseignement supérieur subit, lui aussi, les coupes de la Communauté française. Pour en parler, nous avons rencontré trois responsables syndicaux du SEL.

Georges Moreau

Sous quels mots d'ordre manifesterez-vous le 8 octobre (voir cadre) ?

Joan Lismont (permanent communautaire du SEL, Syndicat de l'Enseignement Libre, affilié au SETCa-FGTB). Nous reprenons les mots d'ordres de la FEF (Fédération des étudiants francophones) : refinancement de la Communauté française, retrait de l'arrêté bisseurs-trisseurs, suppression de certaines dispositions du décret programme sur le financement des universités et enfin la revendication que le financement de l'enseignement supérieur reste lié au nombre d'étudiants.

En quoi consiste ce dernier point ?

Sylvie Kwaschin (déléguée ICHEC, Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales). Pour la première fois, le budget global alloué à l'enseignement supérieur est bloqué. Il n'est plus lié à l'évolution de la population étudiante. Désormais, la Communauté française ne "finance" plus l'enseignement supérieur, mais "contribue à son financement". Le solde devra inéluctablement être trouvé à l'extérieur. C'est bien de privatisation qu'il s'agit. Dans un premier temps, l'enveloppe est répartie en fonction de la part que les Hautes Ecoles avaient dans le financement de l'an dernier. Plus tard, chaque école aura droit à une part qui dépendra de sa population. On risque de voir les établissements se faire concurrence pour agrandir leur part de gâteau.

Pour combattre l'échec, la Communauté veut exclure des étudiants

L'hostilité des étudiants contre l'arrêté sur les bisseurs et les trisseurs passe parfois mal la rampe auprès de l'opinion publique. On a parlé d'étudiants "touristes". Quel est votre sentiment, en tant qu'enseignants ?

S. Kwaschin. Certains étudiants connaissent des situations familiales difficiles, une année scolaire perturbée. C'est plus fréquent dans le type court, dont les étudiants sont souvent issus de familles moins favorisées. On peut avoir un parent malade, devoir s'occuper d'une petite soeur...

En plus, les conditions d'encadrement se sont détériorées. En dépenses par étudiant, on est actuellement sous le niveau de 1988. Dès lors, nous n'avons pas

les moyens de faire un suivi assez individualisé pour combattre l'échec.

Marianne de Grasse (déléguée ERG). Dans le type court où j'enseigne, il y a de plus en plus d'étudiants qui doivent travailler pour financer leurs études. Parce que les parents ont de moins en moins de moyens.

Les étudiants qui échouent après avoir «bissé» (ou «trissé» s'ils sont passés par l'université) ne seront plus financés par la Communauté française. Mais, dans certains Hautes Ecoles, ils seront encore admis... moyennant un droit d'inscription complémentaire !

J. Lismont. A l'université ou dans certaines Hautes Ecoles du type long, il y a des jeunes qui découvrent soudain une grande autonomie et qui ne parviennent pas tout de suite à la gérer. Ce n'est d'ailleurs pas nécessairement leur faute.

Dans le chef des ministres, il s'agit seulement de faire des économies ?

J. Lismont. A tous les niveaux d'enseignement, on essaie de faire la chasse aux étudiants qui échouent. A mon avis, c'est parce qu'ils savent qu'on est dans la crise économique pour longtemps et qu'il ne sert donc à rien de former des gens qui n'auront pas de boulot. C'est une logique qui se prétend pédagogique, mais qui est en réalité budgétaire et derrière laquelle il y a aussi une volonté d'exclure certains de l'enseignement.

S. Kwaschin. Mais c'est une politique incohérente ! Ces gens qu'on va exclure de l'enseignement supérieur n'auront plus d'issue. Il n'y a pas assez d'emplois pour des travailleurs peu qualifiés. Le noyau dur du chômage, ce sont des gens qui ont peu de formation. Ce sont des vies à court terme.

Des étudiants contraints de n'assister qu'à un cours sur deux

Quelles sont les conséquences de la réforme actuelle sur l'emploi ?

S. Kwaschin. Dans le temps, une école avait droit à un certain nombre d'unités d'encadrement. Maintenant on lui dit : vous avez droit à autant de millions; vous savez ce que coûtent un assistant, un chargé de cours, etc.; débrouillez-vous pour payer votre personnel sans dépasser l'enveloppe.

Il faut ajouter que ces enveloppes sont inférieures de 6,5% à ce qui aurait permis de conserver l'em-



Manifestation des enseignants à Bruxelles, le 28 février 1996, contre Onkelinx. Le Syndicat de l'Enseignement Libre (FGTB) appelle à combattre la dualisation des écoles.

ploi. Dans certaines écoles, cela va jusqu'à 12%. Il y aura une perte de 6,5% sur la masse salariale, que les écoles devront répercuter en supprimant des emplois ou en remplaçant des départs naturels par un personnel moins bien payé. Dans tous les cas, c'est la qualité de l'enseignement qui s'en ressent.

M. de Grasse. L'enseignement supérieur artistique, qui n'est pas concerné par la réforme des Hautes Ecoles, se retrouve avec un coefficient réducteur de 0,81 à 0,745 (une réduction d'emploi de 8%, ndlr). Dans l'établissement où je travaille, on a une augmentation de population de 30% dans les arts plastiques en section supérieur-court. Mais on perd 158 heures d'encadrement ! Allez donc gérer la rentrée dans ces conditions. A Saint-Luc, ils n'arrivent pas à caser tous les étudiants d'une classe dans leurs locaux, mais ils n'ont

pas assez d'encadrement pour couper la classe en deux. Alors, pour l'instant, les étudiants ne peuvent venir suivre les cours qu'un jour sur deux !

La vocation des enseignants-sandwiches

La réforme affecte également gravement les droits statutaires des enseignants...

J. Lismont. D'après les textes, les professeurs ont des prestations de 35h par semaine, dont 16 à 25 heures de cours, selon la catégorie. Pour le reste, des enseignants se retrouvent avec des tâches qu'ils n'avaient jamais remplies auparavant. Les gens sont mis à toutes les sauces.

M. de Grasse. C'est exactement ce qu'on connaît déjà en Flandre, où

certain professeurs ne donnent plus de cours du tout, mais sont envoyés à l'extérieur en fonction des nécessités de financement des Hautes Ecoles.

Et les nominations ?

J. Lismont. C'est bien simple : à partir de 1997, il n'y aura plus aucune obligation de nomination. On peut très bien imaginer que quelqu'un fasse toute sa carrière dans une Haute Ecole et arrive à l'âge de la retraite sans avoir droit à une pension de service public. C'est une incroyable déréglementation sociale.

S. Kwaschin. Le décret de financement prévoit explicitement qu'il ne peut y avoir plus de 70% de personnel nommé dans une Haute Ecole. C'est un maximum, pas un minimum ! La nomination n'est plus un droit, elle devient le fait du prince.

Refinancement : lutte impossible ?

L'une des revendications de la manifestation du 8 octobre est le «refinancement». C'était aussi l'objectif des grèves de l'an dernier. Cela n'a donc servi à rien ?

J. Lismont. En apparence, c'est un échec. On n'a pas obtenu le retrait des mesures Onkelinx. Certaines écoles sont touchées de plein fouet par les fusions et la révision de l'encadrement. Les classes sont surpeuplées, dans des locaux qui n'ont pas été prévus pour cela. A terme, je ne crois pas que ces grèves aient été un échec. Les enseignants ont pris conscience que l'enjeu du combat dépasse l'enseignement, que c'est un

enjeu de société. Qu'il y a toute une politique économique derrière les débats éducatifs. Que d'autres secteurs sociaux éprouvent les mêmes difficultés. Ce n'est pas fini. Onkelinx prépare des décrets et des arrêtés dans le cadre de ses "40 propositions". Notamment sur la participation et la mise en oeuvre d'une certaine autonomie pédagogique.

S. Kwaschin. Au niveau du secondaire il y a eu tout un débat pour savoir s'il était trop coûteux ou non. Pour le supérieur en tout cas, on ne peut pas dire cela. Quand la Communauté française dit «on n'a pas les moyens», je demande : jusqu'où va-t-on sup-

primer des choses indispensables à la société (crèches, garderies, soins de santé, enseignement...). Quel est ce niveau de pouvoir qui n'a pas les moyens de financer les biens et les services collectifs indispensables dont il a la responsabilité ? Il faut sortir de cette logique de dire «on n'a pas les sous». A un moment, il faut dire : «il faut le faire, il faut les sous».

La Fédération des étudiants francophones (FEF) organise le 8 octobre une manifestation contre les mesures de la Communauté française dans l'enseignement supérieur. Cela se déroulera à Charleroi.

Jusqu'ici, tout va bien ?

La situation catastrophique dans les écoles



On avait la boîte à sardines. Onkelinx a inventé les boîtes à élèves. La recette ? Ajouter quelques écoliers dans les classes, enlever quelques profs et secouer le tout. Est-ce cela, le socialisme à la Laurette ?

Bruno Bauwens

Depuis trois semaines, le décret Onkelinx est appliqué dans les écoles. Quelles en sont les conséquences ? 124 écoles secondaires ont fermé leurs portes. Ensuite, le nombre d'élèves par école passe en moyenne de 470 à 575. Puis, 2.800 professeurs, souvent des jeunes, ont perdu leur emploi. Et enfin, pour couronner le tout, des options ont été supprimées. Voilà la sauce pour cette année. Alors, jusqu'ici tout va bien ? Nous avons interrogé plusieurs élèves pour en tirer un premier bilan.

A 60 au cours de néerlandais, comment devenir bilingue ?

Julie (Bruxelles) : «Chez nous, maintenant, c'est vraiment la galère. Au cours de chimie, nous sommes 38 en classe. On ne peut même pas tous rentrer dans les locaux. Le premier cours, le professeur ne voulait même pas nous compter. Cela commençait bien ! A mon école, il y a quinze professeurs qui doivent partir».



Julie

Joaquim (Bruxelles) : «Dans notre école, nous sommes beaucoup plus d'élèves que l'année passée. L'école est devenu trop petite. En plus, il y a des options en moins, car nous n'avons plus assez de professeurs (plus d'espagnol ou d'allemand en quatrième)». Une déléguée de cette école précise : «En première et en deuxième, la moyenne est de 29 par classe et c'est également le cas en rhétorique. Les cours de langues sont effectivement fort nombreux. Et c'est un problème pour les élèves qui ont des difficultés à suivre».

Thomas (Charleroi) : «Nous sommes 36 dans ma classe. Les locaux sont trop petits. Dans l'école où j'étais l'année passée, ils sont 60 pour suivre le cours de néerlandais. Si c'est comme cela qu'Onkelinx veut qu'on devienne bilingue en 2001 !»

Muriel (Liège) : «Avant, on était maximum dix en classe. Maintenant, nous sommes trente. Autant d'élèves dans des cours de sciences, c'est assez pénible. Vous vous imaginez déjà les tests dans le labo avec dix microscopes pour trente élèves ?».

Ce qu'on découvre ici n'est qu'une



Thomas

petite partie de ce qu'Onkelinx nous prépare. Car la ministre-présidente de la Communauté française et ministre de l'Enseignement prépare de nouvelles mesures.

Deux types d'école : pour les riches et pour les autres

Dans le secondaire, elle veut instaurer l'autonomie. Ce qui veut dire que chaque école recevra une enveloppe fixe avec une certaine somme d'argent. Avec cette somme, elle devra tout gérer. Demain, un préfet devra choisir entre se payer un professeur en plus ou acheter des ordinateurs. La différence entre écoles pour les riches, capables de fournir un enseignement de qualité moyennant contribution financière des parents, et celles pour les pauvres va s'accroître fortement. Il ne s'agit donc pas d'arrêter la lutte maintenant.

Et lorsque nous serons dans le supérieur, cela ne sera guère mieux. Nous devons subir les plans de Grafé qui vient de faire passer la loi sur les Hautes Ecoles. A partir de maintenant, le budget accordé par école restera fixe jusque l'an 2001, et les étudiants ne pourront plus tripler. Une manifestation de protestation est prévue par la Fédération des étudiants francophones (FEF) le mardi 8 octobre, à Bruxelles.



Muriel

Ne touchez pas à Jamal !

Après la manif de Liège du 28 mars, la gendarmerie et la Justice ont fausement accusé Jamal (19 ans), délégué d'une école de Bruxelles, de "dégradation d'un lieu public" et "d'incitation à l'émeute".

Le jour de son procès, des centaines d'étudiants étaient présents. Jamal a été acquitté. Aujourd'hui, six mois plus tard, le ministère public va en appel contre Jamal. Le but du pouvoir est de profiter de la moindre mobilisation actuelle pour le condamner à tout prix. En mars 96, au lieu de

rechercher les enfants enlevés, la gendarmerie et la Justice mettaient tout en oeuvre pour briser notre mouvement. Ils ont procédé à des centaines d'arrestations et usé d'intimidations et de tabassages. Pour réprimer la manif du 2 avril à Bruxelles, le gouvernement a employé 1.050 "keufs" et 5 autopompes.

La justice et la gendarmerie n'ont-elles rien d'autre à faire que de s'en prendre à Jamal ? N'ont-elles pas d'autres chats à fouetter ? Que fait-on pour aller jusqu'au bout dans les affaires Cools et Dutroux ?

Comment faire monter la sauce ?

1. D'abord, organise des élections dans ton école ou dans ta classe pour faire un comité d'action enseignement. Il faut que le plus de classes possibles aient des délégués. Pour cela, le mieux c'est de choisir un jour fixe où toutes les classes peuvent tenir des élections. Le soir, on peut alors annoncer, par exemple sur une grande feuille dans la cour, qui sont les délégués.
2. Puis, organise une réunion de délégués. Là, on peut discuter sur les points suivants : comment informer les élèves, comment les motiver, quelles actions mener...
3. Et alors, time for action. Ce n'est pas encore la grève

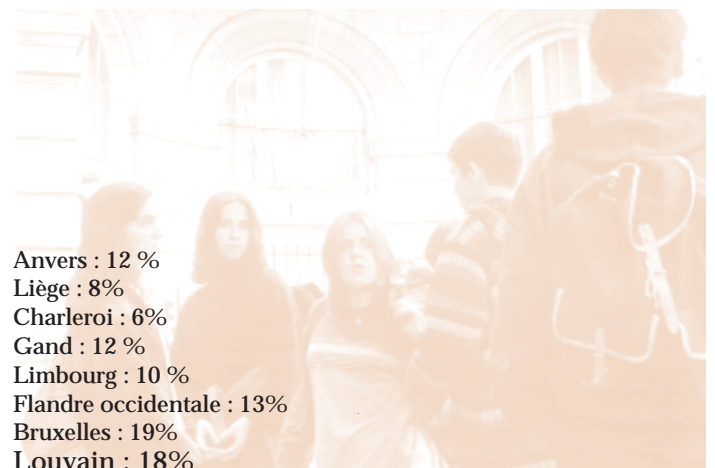
générale. C'est clair. N'empêche que, les mesures sont là et des autres vont suivre. On ne peut pas les accepter.

C'est donc le moment d'actions dans l'école. Quelques idées :
a) Imagine des affiches de deuil, avec les photos des professeurs de ton école qui doivent partir;
b) Compose des classes de 24 personnes (le nombre maximum d'élèves par classe mis en avant par Onkelinx); avec ceux qui restent, organise des cours dans le couloir ou dans la cour;
4. Dénonce ! Ce que tu as lu dans cet article ne t'étonne pas ? Tu connais des histoires plus graves ou identiques ? Alors, écris-nous !

Faites rougir votre ville : devenez membre de Rebelle

Le 1er septembre, Rebelle ne comptait plus un seul membre. En effet, nous avons remis les compteurs à zéro en nous fixant de nouveaux objectifs. Nous voulons des tonnes de nouveaux membres. Déjà, la fièvre monte.

Voici, par province, ce que nous avons déjà atteint par rapport à nos objectifs. Des membres de Rebelle apparaissent un peu partout. Alors, franchement, vous aussi, devenez membre !



Bon

Je commande exemplaires de la pétition sur Jamal.

Nom & prénom :

adresse :

Code Postal :

Commune :

Sans-papiers affamés en Belgique

Vande Lanotte sur les traces de Tobback

Gulhan, réfugiée turque vit dans la région de Charleroi depuis 1990. Elle a cinq enfants; le plus jeune a 10 mois. Depuis six mois, Gulhan ne reçoit plus aucune aide du CPAS.

Myriam De Ly

Gulhan n'est pas seule à vivre ce calvaire. De nombreuses familles de réfugiés, qui habitent dans notre pays depuis des années, se trouvent dans la même situation. Des centaines d'autres vont suivre, parce que le ministre socialiste Vande Lanotte rend la législation incontournable. Gulhan a reçu un ordre de quitter le pays au mois de janvier. Elle n'avait jamais été avisée que le statut de réfugiée lui était refusé. Elle n'a jamais reçu de convocation en vue d'un interrogatoire. Son avocat a demandé l'autorisation de séjour en Belgique pour des raisons humanitaires. Mais au mois de mars, le CPAS lui a néanmoins coupé les vivres, plongeant ainsi toute la famille dans la misère. Un cercle paroissial lui apporte ponctuellement des colis de vivres. Mais comment payer le loyer, le chauffage, la rentrée scolaire des enfants, les médicaments, les couches du bébé ?

Le premier article de la loi de fondation des CPAS, déclarait que toute personne se trouvant dans le besoin en Belgique a droit à une

aide sociale. En 1992, la législation a subi des modifications et l'article 57 a été introduit. Son paragraphe 2 exclut de l'aide sociale toute personne qui a reçu un ordre définitif de quitter le territoire. Le CPAS ne peut plus rembourser que l'aide médicale urgente.

Tobback en 1992 : affamer les réfugiés de façon "humaine"

Dans une note de Tobback, alors ministre de l'Intérieur, et du ministre de l'Intégration sociale, on trouve la justification de ce changement. En fait, on y dit que la solidarité doit être limitée à "son propre peuple". Il faut limiter l'aide aux candidats réfugiés afin de mieux maîtriser l'immigration. La note stipule qu'il faut «mettre fin, de façon humaine, à l'aide sociale aux personnes qui ont reçu un ordre définitif de quitter le pays.» (1)

Bataille juridique

Depuis 1992, un débat anime les milieux judiciaires sur la significa-



tion exacte d'un "ordre définitif de quitter le territoire". La plupart des tribunaux du travail ont statué que cet ordre n'est pas définitif lorsque subsiste encore un recours possible au Conseil d'Etat. Suite à ces jugements, le CPAS a été obligé d'accorder une aide. C'est alors qu'est intervenu un jugement de la Cour de Cassation, le 4 décembre 1995. Cet arrêt stipule que le recours au Conseil d'Etat ne suspend pas l'ordre définitif de quitter le territoire; donc que le réfugié peut être expulsé même s'il a introduit un recours au Conseil d'Etat. Tollé pendant des mois au niveau des tribunaux et des Cours du travail contre la cette décision. Des tribunaux du travail continuent, comme ce fut le cas encore récemment à Anvers, à condamner les CPAS à payer l'aide sociale. Mais les CPAS vont en appel et la

Cour de Cassation démolit un par un les arguments des tribunaux du travail.

Vande Lanotte ferme toutes les portes

Quand Vande Lanotte a préparé sa nouvelle loi, il a pris connaissance du débat au niveau judiciaire. Pour qu'il n'y ait plus d'échappatoire possible, il a repris la définition de la Cour de Cassation concernant l'ordre définitif de quitter le territoire. Il confirme qu'un ordre définitif ne peut être suspendu. La boucle est bouclée. Voilà donc les "socialistes", d'abord Tobback, puis Vande Lanotte, aux premières loges lorsqu'il s'agit d'affamer de nombreuses familles. Par leur politique de pillage et de domination, les pays impérialistes

rendent la vie impossible aux peuples du tiers monde. Quand les hommes et les femmes de ces pays viennent ici, fuyant guerres et misère, on les traite comme du bétail et on les fait crever de faim une deuxième fois.

Les arguments racistes du style "notre peuple d'abord" servent uniquement à diviser les travailleurs. Le gouvernement s'attaque aux réfugiés comme il s'attaque aux autres couches plus faibles dans la société : les malades, les sans-abri, les pensionnés. Le mouvement syndical en France, qui soutient activement la lutte des sans-papiers, montre la voie : lutter tous ensemble, travailleurs d'ici et de là-bas, contre le même capital qui nous écrase.

1. Note d'orientation du 29 juin 1992 citée dans "Het salon is vol?", Jules Fermon, EPO, 1996, p.83.

Soutien aux sans-papiers

Frontières ouvertes appelle à manifester le 28 septembre à Bruxelles, à 15 heures devant l'ambassade de France, au coin du boulevard du Régent et de la

rue de la Loi.

Mots d'ordre : "Soutien à la lutte des sans-papiers", "Retrait de la loi Vande Lanotte".

Appel urgent

Vous connaissez des familles de réfugiés sans ressources ? Vous voulez faire quelque chose, dénoncer cette situation, lutter pour le retrait de la loi Vande Lanotte, apporter une aide concrète aux réfugiés (récolter fonds et nourriture, aider

dans les démarches administratives et autres), être parrain ou marraine d'une famille de réfugiés ? Contactez: Frontières Ouvertes, Chaussée de Haecht 276, 1030 Bruxelles (02/245.84.11, de préférence le mercredi de 9 à 13 heures).

Pasqua aime mieux les animaux que les étrangers

Le gouvernement français sépare les familles d'immigrés

Marianne Martin

En introduisant les lois Pasqua dans la législation française, l'Etat a créé lui-même ses propres clandestins. Ces lois qui concernent la maîtrise de l'immigration et la réforme du code de la nationalité sont, par l'absurde, la preuve de la justesse de la revendication du mouvement Objectif 479.917. Celui-ci revendique, en effet, la nationalité automatique après cinq ans de séjour légal. Le code de la nationalité modifié par Pasqua a supprimé l'acquisition automatique de la nationalité

française pour les enfants de la seconde génération nés en France, c'est-à-dire les enfants dont un des parents était né en France ou dans une ex-colonie. Cela concernait, par exemple, les enfants dont un parent était né au Mali, au Sénégal ou en Côte-d'Ivoire avant 1960, année de l'indépendance de ces pays. Depuis le 1er janvier 1994, ces enfants doivent demander expressément la nationalité française entre 16 et 21 ans. De même, les parents ne peuvent plus demander la nationalité française pour leurs enfants mineurs.

En outre, la carte de résident, valable dix ans et protégeant contre les expulsions, n'est plus délivrée de plein droit aux parents d'enfants français, aux conjoints de Français et aux enfants arrivés en France avant l'âge de dix ans. Elle n'est délivrée que si l'ordre public n'est pas menacé par la présence de l'étranger concerné. Par la suite, diverses circulaires ont précisé que les parents d'enfants français n'étaient pas expulsables. Dans une même famille, les enfants nés avant 1994 seront français, ceux nés après ne le seront pas et leurs parents devien-

dront des "sans-papiers". Les lois Pasqua sur la nationalité ont donc non seulement créé une multitude de statuts à l'intérieur d'une même famille mais enlevé des droits acquis et rendu illégaux une série d'étrangers. Ceux-ci sont alors exclus de la société. Ils ne peuvent travailler, n'ont pas droit à la Sécurité sociale ni aux logements sociaux. Par ricochet, une série de Français et leurs enfants se trouvent privés également de droits puisqu'ils ne bénéficieront ni d'allocations familiales ni de logements décentes. Ils n'ont pas de parents autorisés à travailler pour

assurer leur subsistance. Autre volet des lois Pasqua : le regroupement familial n'est plus autorisé qu'après deux ans de séjour en France si le demandeur dispose d'un logement et fasse preuve de revenus suffisants. Ces mesures touchent gravement les immigrés installés de longue date. Les conséquences dramatiques des lois Pasqua montrent que lorsque l'Etat touche aux droits des plus faibles, il touche immanquablement aux droits de tous. Des personnes sont alors traitées d'une manière que l'on répugnerait à appliquer aux animaux.

Envoyez vos lettres à Solidaire
Bd. M.Lemonnier 171
1000 Bruxelles.
La rédaction se réserve le droit
d'abréger les lettres.

Invitation au Mali

Je suis lycéen en terminale C, mais aux heures libres. Je travaille pour ma survie car je suis à ma charge.

J'ai vu les photos de deux lycéens belges dans le journal Solidaire à l'occasion du premier Mai du PTB 1996. Je leur adresse cette lettre ainsi qu'aux autres élèves de Belgique.

Je commence par cette réponse d'Ernesto Che Guevara à Maria Guevara, une espagnole se réclamant des mêmes ancêtres que lui. Che disait : «Si tu peux protester contre toute forme d'injustice, nous sommes déjà compagnons et c'est ce qui est plus important...» Cette réponse du Che est pleine de sens.

La lecture de Solidaire me conforte dans mes positions politiques et idéologiques, tant au niveau national qu'international. En discutant avec Ludo Martens, j'ai constaté qu'à l'autre rive de la mer il y a aussi des personnes optimistes comme nous. Nous avons la même vision politique et idéologique, nous sommes des compagnons de lutte même si la distance nous sépare. Chez nous au Mali, nous avons aussi nos capitalistes, mais moi je les appelle les "valets locaux" de l'impérialisme. Ils ont été nos compagnons dans la lutte contre la dictature de Moussa Traoré, l'ancien président. Ils ont fini par nous trahir en nous disant qu'ils sont "pragmatiques". Une fois au pouvoir ils ont relancé le système qu'ils avaient combattu, c'est la soumission aveugle aux diktats de l'impérialisme international. Sur le plan économique, ils se sont lancés dans une course effrénée à la privatisation des entreprises et sociétés d'Etat, même celles qui sont rentables. Sur le plan éducatif, on assiste à un renvoi massif des élèves et étudiants dans toutes les écoles. Sur le plan politique, on est pratique-

ment dans un système de parti-Etat. En conclusion, les Maliens sont devenus plus pauvres. D'où la question "Que faire et par où commencer ?", qui se pose aux patriotes révolutionnaires. Notre réponse est la suivante : lutter pour l'édification d'une société juste, c'est à dire un système économique, social et culturel indépendant et anti-impérialiste.

Oumara Bamako, Mali

PS. Pendant les vacances 1997, nous voulons accueillir un groupe de visiteurs belges au Mali, jeunes et moins jeunes. Nous préparerons un programme intéressant où sont inclus les villes de Bamako, Djenné et Tombouctou. Contactez votre journal Solidaire.

Vous avez dit justice ?

J'ai 27 ans. J'ai fait quatre années d'études supérieures et j'ai la chance d'avoir un travail intéressant. J'ai beaucoup d'amis. Je fais du sport. J'aime voyager, rencontrer des personnes de tout horizon, apprendre et découvrir sans cesse de nouvelles choses. Bref, je devrais être heureux de vivre. Mais voilà, ce n'est pas le cas. Alors que je n'avais qu'une dizaine d'années, le responsable du mouvement de jeunesse que je fréquentais a abusé de moi, plusieurs fois et pendant plus d'un an.

A cet âge-là, on ne sait pas, on ne comprend pas, on subit. On se réfugie dans le mutisme, on a honte et il est plus facile de tout oublier. Je n'ai jamais rien dit à personne et j'ai tout refoulé. Il y a un an, la fille avec qui je vivais depuis deux ans m'a quitté. J'aimais cette fille plus que tout mais notre vie de couple était entachée par des attitudes anormales venant de moi. J'ai compris trop tard que mon comportement vis à vis d'elle résultait des agressions subies lorsque j'étais jeune. J'ai réalisé qu'il fallait que je fasse quelque chose.

J'ai alors mis en marche la machine infernale de la justice. Je ne connais rien à ce milieu et tout naturellement, aidé de mes parents, je me suis d'abord renseigné auprès de diverses associations spécialisées, avocats, psychologues. Mais toutes ces personnes, dont c'est pourtant le métier, se contredisaient sans cesse : les procédures à suivre, les dates, les délais que l'on me renseignait ne correspondaient jamais.

Il va de soi que, pour obtenir tous ces renseignements inutiles, j'ai dû payer. Mon avocat m'a demandé plusieurs milliers de francs à titre de provision. J'ai également dû lui faxer un article de loi datant de l'année précédente que j'avais trouvé par mes propres moyens et qu'il ignorait. L'assurance familiale que je paie depuis ma naissance a refusé d'intervenir, me conseillant «d'abandonner tout espoir».

Le comble c'est lorsque je suis allé porter plainte à la police. Le policier spécialisé dans ce genre de dossier qui m'a reçu m'a d'abord "engueulé" en me demandant pourquoi j'avais pris des contacts dans diverses associations avant de venir chez lui. Il m'a découragé, m'a demandé de bien réfléchir et de revenir avec une description écrite complète des événements si vraiment je voulais persévérer dans mes démarches. Je n'étais plus la victime mais le coupable. Je me suis mis à la place d'un enfant confronté à cette situation : le policier l'aurait tout simplement achevé froidement.

Je suis revenu au bureau de police peu après, apportant la description demandée ainsi que des dates et des noms susceptibles d'aider l'enquête. Ma plainte a été enregistrée. Une personne ayant vécu la même chose que moi, dans les mêmes circonstances, a été retrouvée, mais cela n'a pourtant pas pu empêcher le classement sans suite du dossier un peu plus tard.

J'ai découvert un monde que je ne connaissais pas, un monde contradictoire et très fermé, qui représente quelque chose d'infranchissable pour une victime qui ne demande qu'à compren-

dre et à être aidée. Cela m'a coûté (et je ne parle ici ni de temps ni d'argent) la fille que j'aime, de nombreuses démarches inutiles, beaucoup de déceptions et de désillusions. Je n'ai pas obtenu justice, je n'ai pas obtenu satisfaction. Je n'ai pas dit mon dernier mot et je continuerai à me battre tant que j'aurai un recours parce que les choses doivent changer.

Une victime

Fraudes à la SNCB

Marc Vandermeir, journaliste spécialisé dans les problématiques des transports, a sorti un livre très intéressant début de cette année : "SNCB nuit sur le train", éditeur Evo Société. Je vous conseille vivement la lecture de ce livre, qui dénonce la mainmise politique sur la SNCB et le placement à la tête de celle-ci d'amis, voir de parents des grands partis, prônant pour l'autonomie de gestion pour les entreprises publiques lorsqu'il s'agit de liquider le personnel. Le livre dénonce également la création de 40 nébuleuses filiales, avec à leur direction, là aussi, les amis des amis...

Mais à une époque où sont remises à jour sous la pression populaire les affaires douteuses, il serait intéressant de se reposer certaines questions sur les "Affaires SNCB".

- Affaire "Des traverses" : achats suspects, matériel défectueux fourni à a SNCB, entreprise privée très proche du PSC engrangeant les bénéfices, interventions plus que douteuses d'Etienne Schouppe, directeur de la SNCB.

- Affaire "Fayt" : le numéro 2 de la division financière de la SNCB, détournements de fonds, dossiers compromettants disparus.

- Affaire "Audit interne" : commandé par la SNCB auprès d'une société ayant à sa tête Paul Martens, le frère d'Antoine Martens, directeur général adjoint de la SNCB. Coût de l'opération : plusieurs millions.

- Affaire "Sale and rent back" : vente du matériel SNCB à des sociétés privées étrangères, qui louent ensuite celui-ci à cette même SNCB. Dissimulations de fraudes, commissions occultes.

- Affaire "Fernand Detaille" : réviseur d'entreprise, disparition de 50 millions lors de la transaction avec des sociétés privées étrangères.

- Affaire "Des locomotives Bi-courants" : ou, comment détourner un marché juteux au profit du capital; etc. Bien sur Etienne Schouppe, directeur de la SNCB a effectivement réagi, en déposant plainte auprès d'un juge d'instruction. Hasard du tour de rôle, c'est au juge Vlogaert que ces affaires ont été confiées, affaires non élucidées à ce jour.

Juge Vlogaert avez-vous dit ! Ne serait-ce pas l'époux de la porte-parole du premier ministre Dehaene ? Mais oui, bien sur ! Pendant ce temps des milliers d'emplois sont bradés à la SNCB, le personnel coûte cher, nous disent-ils.

Un cheminot désabusé

Donnez-nous de l'espoir !

Une lectrice, mère de 4 enfants nous a téléphoné. Elle n'a pas compris pourquoi nous avions repris dans le dernier numéro de Solidaire (p.24), sans commentaires, des analyses scandaleuses de la presse internationale sur les "affaires" belges. Notre but était évidemment de dénoncer l'hypocrisie des médias étrangers. La traite des êtres humains et des enfants, la corruption des partis, les règlements de compte existent aussi en France, en Italie ou aux Etats-Unis. Nous en parlerons dans un prochain numéro. «On a besoin que vous nous donniez de l'espoir. Ne publiez pas seulement des choses négatives», a ajouté aussi cette dame. Nous la remercions pour ces critiques. Nous veillerons à en tenir compte.

La rédaction

PARTI du TRAVAIL de BELGIQUE

Le PTB est un parti unifié, rassemblant des travailleurs belges et immigrés, en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. Il lutte contre le capitalisme et l'impérialisme et intègre la science générale du marxisme-léninisme dans sa pratique concrète, pour définir sa stratégie de la révolution socialiste en Belgique.

Contre qui le PTB se bat-il? Le PTB combat le grand capital: banques, holdings, multinationales. Les moyens de production sont leur propriété privée et la société est régie selon leur soif de profit. Ils sont la cause de l'exploitation, de la misère et de la montée du fascisme. Le PTB combat l'appareil d'Etat capitaliste qui garantit la dictature du capital contre le travail. Cet Etat transfère aux capitalistes des milliards puisés dans les poches des travailleurs. Sa gendarmerie est la milice privée du patronat.

Que veut le PTB? Le PTB veut l'expropriation sans indemnisation des grands capitalistes: leurs moyens de production doivent devenir la propriété collective des travailleurs. L'économie doit être planifiée suivant les besoins de la population travailleuse. Le PTB veut la destruction de l'appareil d'Etat capitaliste et la constitution d'un Etat socialiste, prenant appui sur les masses travailleuses.

Le tiers monde. Les puissances impérialistes ont amassé une gran-

de partie de leurs richesses en pillant le tiers monde. Le PTB soutient les mouvements révolutionnaires qui se battent pour l'indépendance, la démocratie populaire et le socialisme.

L'impérialisme c'est la guerre. La concurrence entre les Etats Unis, le Japon et l'Europe s'accroît. L'Allemagne rêve d'un quatrième Reich: elle renforce son hégémonie au sein de l'Union européenne. Les puissances impérialistes s'unissent pour opprimer le tiers monde. Ils y mènent des agressions militaires sous le couvert du «droit d'ingérence». En Europe de l'Est aussi, les interventions militaires sont appelées à se multiplier. Le PTB dit non à l'impérialisme européen, non à l'Europe allemande.

L'expérience historique du socialisme. Le PTB s'inspire de l'expérience historique du mouvement communiste international: la révolution d'Octobre en Russie, dirigée par Lénine; la construction du socialisme sous la direction de

Staline; la révolution chinoise dirigée par Mao, qui a ouvert la voie socialiste dans le tiers monde.

Depuis Krouchtchev, le révisionnisme a miné petit à petit la base socialiste de l'URSS. Il a liquidé les principes fondamentaux du pouvoir de la classe ouvrière. L'économie soviétique s'est effondrée; le parti s'est coupé des masses. La restauration du capitalisme sauvage en ex-URSS a été l'aboutissement de cette politique révisionniste.

Le mouvement communiste.

Le PTB se prononce pour l'unité du mouvement communiste international sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien. Les travailleurs du monde entier ne forment qu'une seule classe. Ils doivent s'unir contre l'impérialisme et le capitalisme.

Fonds de soutien.

001-1151486-75, PTB-Bruxelles

Adresses de contact

Secrétariat national. Bd Lemonnier 171, 1000 Bruxelles (02)513 77 60 fax: (02)513 98 31 • **Secrétariat national Rebelle.** Bd M. Lemonnier 171, boîte 11, 1000 Bruxelles (02)513 10 95 • **Anvers.** Van Arteveldestraat 5, 2060 Antwerpen (03)225 28 93 • **Bruges.** Ezelstraat 36, 8000 Brugge (050)33 42 07 • **Bruxelles.** Bd M. Lemonnier 171 bte 2, 1000 Bruxelles (02)513 77 60 • **Charleroi.** 21 rue Zénobe Gramme, 6000 Charleroi (071)32 45 65 • **Courtrai.** Sint Denijsstraat 78, 8500 Kortrijk (056)21 75 30 • **Deurne.** St-Rochusstraat 59, 2100 Deurne (03)322 30 27 • **Gand.** Zondernaamstraat 50, 9000 Gent1 (09)224 39 01 • **Genk.** Keinkesstraat 5, bus 12, 3600 Genk (089)36 28 90 • **Hasselt.** Waterleliestraat 32, 3500 Hasselt, (011)21 03 11 • **Herstal.** Avenue Ferrer 26, 4040 Herstal (04)264 73 33 • **Hoboken.** Oudestraat 34, 2660 Hoboken (03)828 02 43 • **Liège.** Rue Mathieu Laensberg 20, 4000 Liège (04)228 09 49 • **Louvain.** Kapucijnenvoer 139, 3000 Leuven (016)22 06 83 • **Malines.** Hanswyckstraat 64, 2800 Mechelen (015)42 06 66 • **Marcinelle.** Rue de la Babotterie 87, 6001 Marcinelle (071)47 64 96 • **Mons.** Rue de la Mottelette 18, 7033 Cuesmes (065)31 85 08 • **Namur.** Chaussée de Louvain 584, 5020 Champion (081)20 03 42 • **St-Niklaas.** Moerlandstraat 7, 9100 St-Niklaas (03)777 15 88 • **Schaerbeek.** La Clé Chaussée de Haecht 276, 1030 Bruxelles (02)245 98 50 • **Seraing.** Rue C. Lemonnier 112, 4100 Seraing (04)337 70 41 • **Turnhout.** Patrijzenstraat 22, 2440 Geel (014)58 67 24 • **Vilvorde.** Spiegelstraat 15, 1800 Vilvorde (02)251 88 69 • **Zelzate.** Groenplein 19, 9060 Zelzate. (09)344 92 44

solidaire

171 bd Lemonnier, 1000 Bruxelles

☎ (02)513 66 26 • Fax: (02)513 98 31 - EMail : solidaire@gp.apc.org

Rédacteur en chef: Kris Merckx

Editeur responsable: Marie-Rose Eligius

Tarifs des abonnements:	1 an	6 mois	3 mois
Belgique:	1600 FB	850 FB	425 FB
Etudiant, chômeur, +60 ans*	1200 FB	650 FB	325 FB
Soutien	3000 FB	1500 FB	750 FB
Europe:	1950 FB	1000 FB	550 FB
	340 FF	175 FF	95 FF
Sous enveloppe:	+200 FB	+100 FB	+50 FB
	+36 FF	+18 FF	+9 FF
Autres:	2750 FB	1400 FB	750 FB
	475 FF	240 FF	130 FF

Belgique: compte en banque 001-0728997-21

Etranger: compte chèque postal: 000-1666959-14

* Joindre carte d'étudiant, de chômeur ou pièce d'identité.

Abonnement à l'essai gratuit

Découpez ce bon et renvoyez-le à
Solidaire-Promotion, 171 bd Lemonnier, 1000 Bruxelles

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Age: _____ Entreprise/Ecole: _____

- Envoyez-moi 5 numéros gratuitement sans engagement.
 Je désire m'abonner. Envoyez-moi les formulaires nécessaires.

Quand des jeunes créent leur propre culture

Ateliers artistiques : plaisir, apprentissage et résistance

Julie, de Rebelle-Charleroi, a participé durant toute l'année passée à un atelier théâtre, en collaboration avec le Collectif Brecht. Qu'en a-t-elle retiré ? Témoignage...

Interview : Antonio Gomez Garcia

«Avec le groupe Rebelle de Charleroi, nous avons tout de suite pris l'initiative de participer à un atelier théâtre avec une animatrice du Collectif Brecht», nous explique Julie. «En Belgique, la culture est fortement négligée parmi la jeunesse, sauf quand elle peut rapporter beaucoup d'argent à certains. Nous voulons donner l'occasion aux jeunes de créer, d'apprendre et de s'exprimer par la culture, mais aussi leur offrir une autre vision sur notre société et son histoire.

Nous avons pu faire passer un message parmi les jeunes grâce à une pièce de Bertolt Brecht, "La femme juive", qui traite de la situation en Allemagne avant la deuxième guerre mondiale. Nous avons aussi actualisé cette scène en traitant de la situation d'une journaliste algérienne, à la fois sous l'emprise des attentats islamistes et du gouvernement. Devait-elle fuir ou risquer sa vie en restant en Algérie ?

Et enfin, nous avons parlé de notre situation de jeunes d'aujourd'hui

en Belgique, des grèves que nous avons vécues dans l'enseignement. Fallait-il défendre les enseignants qui se battaient pour un enseignement de meilleure qualité ou plutôt réussir son année scolaire ?

Ces questions ne sont pas simples. Au début, nous ne savions comment nous y prendre. Après de nombreuses discussions et en travaillant sur la technique théâtrale, nous avons pu élaborer ensemble la pièce. Nous nous sommes aussi rendus compte que le théâtre permet d'aborder l'Histoire et le présent, des choses complexes. Interrogeant le public et nous-mêmes, on peut établir des liens entre différentes situations qui ne nous apparaissaient pas liées au départ.

Le théâtre, c'est aussi le plaisir d'apprendre à s'exprimer, à jouer des personnages différents, à communiquer aux gens ce qui nous préoccupe. Effectivement, lors de notre première représentation en mai, le public nous a chaleureusement applaudis.

Cette année, j'ai visité un pays socialiste, Cuba, avec d'autres jeunes de Rebelle. Nous avons été



Rebelle met sur pied quantité d'activités artistiques : vidéo, BD, poésie, DJ, photo, théâtre, etc. (photo : la troupe du TAPS joue une pièce de Brecht).

très étonnés de voir la jeunesse grandir là-bas avec la culture. Depuis leur plus jeune âge, les enfants apprennent gratuitement

un instrument de musique. Ces possibilités s'ouvrent à tous. Ici, seule une partie de la population peut se permettre de suivre des

cours de musique ou de théâtre. Développer des ateliers artistiques partout et dans différentes disciplines est une excellente initiative.»

L'art, un acte de résistance

DJ, BD, photo, théâtre, rock, rap, poésie... Rebelle lance ses ateliers

Bruno

«Quand j'étais petit, on m'apprenait à respecter les grandes personnes, la police, l'armée et dans l'Histoire les grands hommes.

Puis, la page tourne. Les chargés de la protection des civils sont les premiers à frapper lors des manifestations sur les

ouvriers, les jeunes, les femmes qui ne veulent plus de votre éducation.» (Assassin)

Beaucoup de jeunes de Rebelle font de la musique, du rap, de la poésie ou montent des pièces de théâtre. Nous voulons développer cette créativité, avec encore plus de jeunes, encore plus de formes d'expression.

Certains prétendent que les jeunes ne savent plus ce qu'est l'art, qu'ils ne lisent plus, qu'ils ne connaissent rien à la peinture. Le professeur Etienne Vermeersch estime même que "le" jeune n'a plus d'idéal, qu'il ne s'engage plus. Balivernes ! Les jeunes sont toujours branchés sur l'art, même si celui-ci est en perpétuel changement. Ils s'intéressent toujours au théâtre et à la peinture, qui prend parfois la forme du graffiti. Mais ils se passionnent aussi pour les clip-vidéo, le rock, le rap, la BD, le cinéma... Evidemment, une partie de la production n'est axée que sur la violence (Jean-Claude Van Damme) ou sur les histoires d'amour à l'eau de rose. Ce sont les films-marchandises qui visent les gros bénéfices. Ce n'est pas cela notre culture, ce n'est pas cela qui nous branche.

Il existe d'autres oeuvres. Des films comme "La Haine" de Kassowitz, des musiques comme celles d'Assassin et de NTM, le théâtre de Brecht... Voilà des artistes qui dévoilent la réalité de ce monde : corruption, violence, exploitation, misère... Les chansons d'Assassin, par exemple, se font l'écho des

jeunes immigrés, victimes de nombreuses discriminations. Voilà ce que nous recherchons : l'art comme arme de résistance. L'art qui nous montre dans quel monde nous vivons et qui nous fait réfléchir au monde que nous voudrions construire.

Cette année, nous vous proposons donc divers ateliers : BD, groupes de musique, vidéo, etc. Chaque atelier est animé par un spécialiste avec lequel vous apprenez les techniques, la façon d'exprimer ce que vous pensez, ressentez et à poser un regard critique sur la société. Les ateliers sont ouverts à tous et visent la réalisation pratique d'un projet.

Plein de possibilités !

- Dans tout le pays, nous organisons un concours de réalisations vidéo.
- Nous créons aussi une école pour former des DJ progressistes et antiracistes de niveau professionnel.
- A Bruxelles, Charleroi et Liège nous montons des pièces de théâtre, notamment de Brecht.
- A Bruxelles, nous lançons un atelier BD : BD engagée, BD

contre le racisme, etc. Il est prévu de créer des BD mais aussi d'analyser les BD existantes. Appel aux dessinateurs.

• Nous organisons également un atelier-photo : exposition de photos sur les violences policières, prises de vue dans des manifestations et actions, de la vie quotidienne dans les quartiers populaires, etc.

• A Anvers, nous commençons un groupe de musique. Nous cherchons encore des musiciens. Les autres régions sont-elles partantes ?

• La poésie : rencontres avec des écrivains et poètes, nous apprenons des techniques d'écriture. Nous avons le projet de publier les meilleurs poèmes de «jeunes contre le racisme».

• Et bien sûr le rap et le rock. Nous organisons une rencontre avec des groupes français et anglais ainsi qu'avec des spécialistes. Nous examinerons des textes, des expériences. Nous rassemblerons des informations, pour apprendre à écrire nous-mêmes des critiques musicales, pour organiser des concerts et des ateliers.

• D'autres propositions ? Communiquez-les nous.

Oui, l'art m'intéresse...

Je suis intéressé par les ateliers suivants

- comme animateur comme participant
 théâtre vidéo Rap/Rock/Rai Poésie
 DJ Photo BD/Dessin Percussion Danse
 Autre proposition:

Nom :

Prénom :

Rue et n° :

Code postal et commune :

Age : Tél :

A renvoyer à Rebelle, Bd Lemonnier 171, 1000 Bruxelles.
Tél. 02/513 77 60